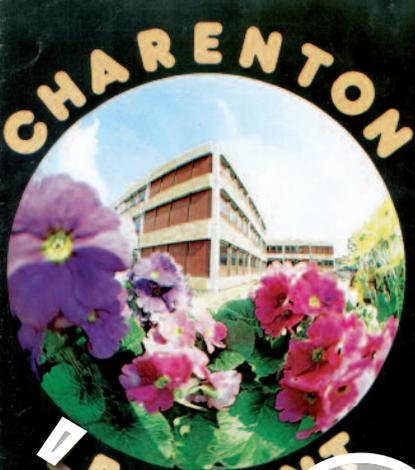
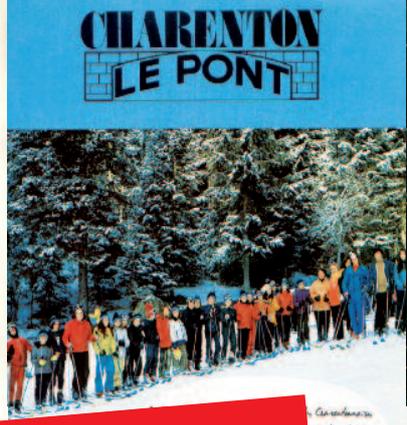


# CMA G

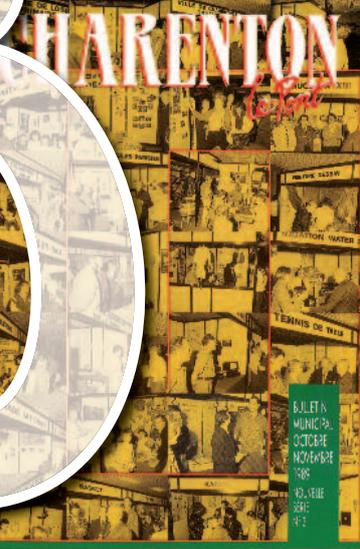
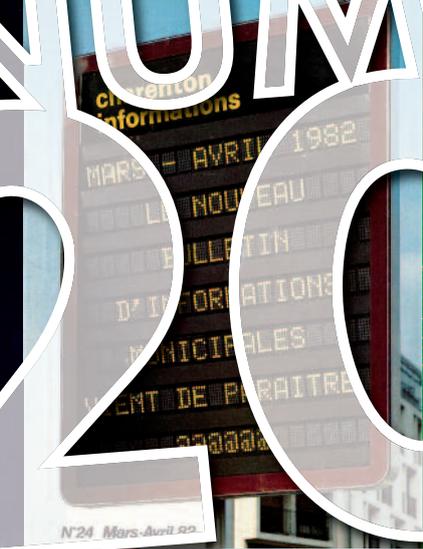
VILLE DE CHARENTON-LE-PONT

charenton-le-pont - 1971



ÉVÉNEMENT

# NUMÉRO 2000



Hervé Gicquel et Chantal Durand  
vos conseillers départementaux

# SOMMAIRE

P. 4  
Événement : numéro 200 !

P. 10  
Retour sur la semaine du  
développement durable

P. 11  
**Dossier** : Charenton fait le choix  
de ne pas augmenter les impôts

P.16  
Moneo, c'est fini. Place à Paybyphone !

P.18  
10<sup>e</sup> édition des Balcons Fleuris

P.19  
Petite enfance, seniors, solidarité :  
ce qu'il faut retenir

P.20  
Des idées, des animations ça bouge  
à Charenton

P.26  
Les actualités et l'agenda culturel  
et artistique de la Communauté  
de communes

P.28  
Démocratie locale

## SANTÉ

### Permanences pharmacies

- Jeudi 14 mai  
**PHARMACIE MONDOT**  
2, rue du Général Leclerc  
Tél. 01.43.68.03.97
- Dimanche 17 mai  
**PHARMACIE DU CENTRE**  
67, rue de Paris  
Tél. 01.43.78.78.09
- Dimanche 24 mai  
**PHARMACIE NGUYEN QUACH**  
14, rue Victor Hugo  
Tél. 01.43.76.62.32
- Lundi 25 mai  
**PHARMACIE DU PLATEAU**  
52, rue Gabrielle  
Tél. 01.43.68.06.61
- Dimanche 31 mai  
**PHARMACIE SAFENO**  
7, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice  
Tél. 01.43.96.44.93
- Dimanche 7 juin  
**PHARMACIE DU MARCHÉ**  
68 bis, rue du Marché  
Tél. 01.43.68.00.38

## @ CONTACTEZ VOS ÉLUS

**Hervé GICQUEL**  
1<sup>er</sup> Maire adjoint chargé des finances,  
des ressources humaines et de l'administration générale  
hgicquel@charenton.fr

**Marie-Hélène MAGNE**  
Maire adjoint chargé de l'enfance,  
de l'éducation et de l'enseignement secondaire  
mmagne@charenton.fr

**Patrick SÉGALAT**  
Maire adjoint chargé de l'économie, de l'emploi,  
des relations avec les grandes entreprises et du  
soutien juridique et administratif aux associations  
psegalat@charenton.fr

**Chantal LEHOUT-POSMANTIER**  
Maire adjoint chargé des seniors  
et de la résidence Jeanne d'Albret  
clehout@charenton.fr

**Benoît GAILHAC**  
Maire adjoint chargé des sports  
bgailhac@charenton.fr

**Valérie FRUAUT**  
Maire adjoint chargé des activités et événements culturels  
vfruaud@charenton.fr

**Jean-Pierre CRON**  
Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie,  
des espaces verts, de l'entretien des bâtiments  
et de la commission de sécurité  
jcron@charenton.fr

**Caroline CAMPOS-BRÉTILLON**  
Maire adjoint chargé de la petite enfance  
et de l'aménagement urbain  
ccampos@charenton.fr

**Pascal TURANO**  
Maire adjoint chargé de la sécurité  
et de la gestion du domaine public  
pturano@charenton.fr

**Pierre MIROUDOT**  
Conseiller municipal délégué,  
Président de la Commission d'Appel d'offres  
chargé des DSP (délégations de service public)  
et de la commande publique  
pmiroudot@charenton.fr

**Michel VAN DEN AKKER**  
Conseiller municipal délégué chargé du service social,  
de la santé, des personnes handicapées  
et dépendantes et de la maison médicalisée  
mvandenakker@charenton.fr

**Jean-Marc BOCCARA**  
Conseiller municipal délégué chargé des animations de la ville  
jboccaro@charenton.fr

**Sylvain DROUVILLÉ**  
Conseiller municipal délégué  
chargé du logement et de l'habitat social  
sdrouville@charenton.fr

**Clotilde CERTIN**  
Conseillère municipale déléguée chargée de la jeunesse  
ccertin@charenton.fr

**Valérie LYET**  
Conseillère municipale déléguée chargée des affaires civiles  
vlyet@charenton.fr

**André ROURE**  
Conseiller municipal délégué  
chargé des relations avec les syndicats intercommunaux  
et les partenaires institutionnels de la ville  
aroure@charenton.fr

## INFOS OFFICIELLES

### Permanence du Député

Michel Herbillon, le Député de  
notre circonscription, tiendra une  
permanence à l'Hôtel de Ville de  
Charenton les jeudi 21 mai et lundi  
8 juin prochains, à 19h.

### Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal  
se déroulera à l'Hôtel de ville  
de Charenton, le jeudi 28 mai  
prochain à partir de 19h.

## COLLECTE SÉLECTIVE

- Les **containers verts** (ordures ménagères) :  
lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
- Les **containers marrons** (multi-matériaux) :  
mardi et vendredi
- Les **containers bleus** (verre) :  
vendredi
- Les **encombrants et les déchets d'équipements  
électriques et électroniques** :  
mardi

**Les encombrants doivent être sortis le lundi,  
à partir de 19h30, sous peine d'amende.**

## NUMÉROS UTILES

### Police municipale

4, place Henri d'Astier. Tél. 01.43.68.02.93.

### SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de  
14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés  
de 8h à 24h. Appelez le 15.

### Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés  
Tél. 01.48.52.31.17

### Clinique de Bercy

1, rue du Port aux Lions. Tél. 01.43.96.78.00

### Protection Maternelle et Infantile (PMI)

21 bis, rue des Bordeaux. Tél. 01.43.78.00.38.

### Centre Anti-poison

Hôpital F. Widal  
200, rue du Fg. Saint-Denis - Paris 10<sup>e</sup>  
Tél. 01.40.05.48.48

## Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Les années passent et votre magazine municipal évolue. Depuis sa création, Charenton Magazine a régulièrement adapté sa présentation et son contenu. L'arrivée du numérique et d'Internet, puis des smartphones, a bouleversé les habitudes de lecture. Il n'en reste pas moins que le papier demeure toujours très apprécié, mais il nous faut sans cesse nous renouveler.

C'est pourquoi, profitant de ce symbolique **200<sup>e</sup> numéro** de votre journal, Charenton Magazine devient Cmag et sa maquette est modernisée, avec une part plus importante donnée aux visuels. Nous sommes aujourd'hui submergés d'informations et nous ne lisons plus comme nous le faisons auparavant. Il faut aller à l'essentiel, et si bien sûr nous conservons des articles de fond, priorité est donnée à une information plus synthétique.

La nouvelle essentielle de ce numéro, c'est que **nous n'augmentons pas les impôts !** Nous sommes ainsi l'une des rares villes du Val-de-Marne à ne pas toucher, en 2015, aux taux de fiscalité qui sont déjà parmi les plus bas du Département. Grâce à la saine gestion qui est la nôtre depuis de nombreuses années, nous avons réussi à tenir notre engagement, alors que de nombreuses autres communes n'ont pas eu d'autre choix que de procéder à une augmentation des impôts.

Ce n'était pas chose facile et c'est la raison pour laquelle s'est mis en place un collectif des **"Maires en colère"** face à l'attitude du gouvernement qui tend à déposséder les communes aussi bien de leurs compétences que de leurs finances. Urbanisme et logement, tout ce qui fait la spécificité d'une ville doit être prochainement transféré à **la Métropole du Grand Paris**. Nous subissons une sur-densification de logements pour répondre à la volonté de l'Île-de-France de construire toujours plus à l'est de la Région. Baisse des dotations, péréquation, rythmes scolaires, là, ce sont les finances des communes qui sont lourdement impactées.

Toutes tendances politiques confondues, les Maires, qui sont pourtant les élus préférés des Français, n'en peuvent plus de toutes ces restrictions qui sabrent l'investissement et de toutes les nouvelles normes qui leur sont imposées.



Demain, les services municipaux de proximité ne seront plus vos interlocuteurs. Il faudra s'adresser au siège du territoire ou à la Métropole du Grand Paris !

Cette situation est intolérable et avec d'autres Maires, nous nous battons pour que le fruit d'années de travail pour façonner une ville, développer un tissu d'entreprises et générer de l'emploi ne soit pas rayé d'un trait de plume. **Nous voulons préserver cette proximité du Maire avec ses habitants, gage d'une vraie démocratie de proximité.**

Votre Maire,  
**Jean-Marie BRÉTILLON**

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Jean-Marie Brétillon'. The signature is fluid and stylized, with a long horizontal stroke at the end.

NUMÉRO 200

## Le Cmag, le journal des Charentonnais

Les Archives de la ville conservent précieusement les tout premiers exemplaires du bulletin municipal qui remontent à 1947, puis 1957. La première véritable série du journal de Charenton commence vraiment en 1964. Depuis lors, les Charentonnais sont accompagnés dans leur quotidien par un journal municipal distribué dans tous les foyers, le plus souvent avec une parution mensuelle. Au début en noir et blanc, puis avec l'apparition de la couleur, il a suivi l'air du temps et s'est progressivement modernisé. Si les modes ont changé, l'information a évolué et la maquette du journal avec, ce journal demeure toujours le lien fort entre la ville et ses habitants. Nous voici arrivés au numéro 200, c'est l'occasion d'un regard dans le rétroviseur.

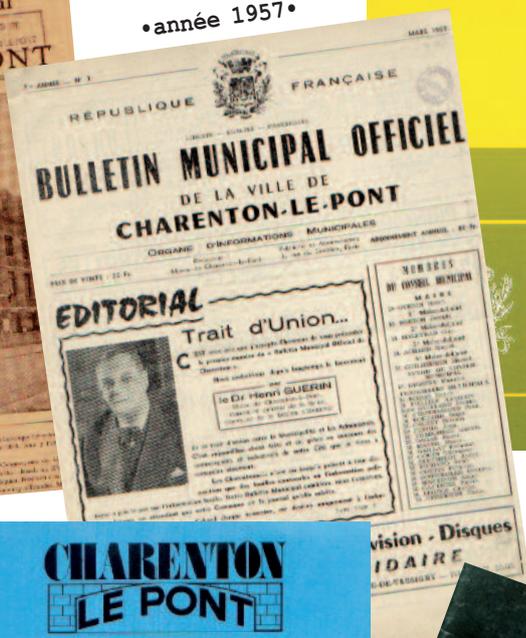
ÉVÉNEMENT

NUMÉRO 200

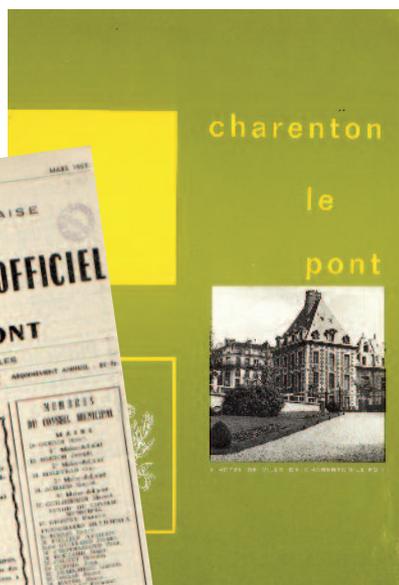
•année 1947•



•année 1957•



•année 1964•



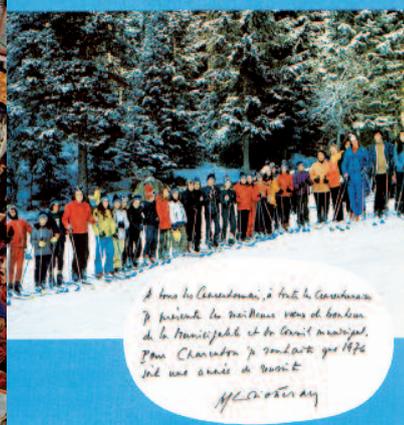
•année 1971•



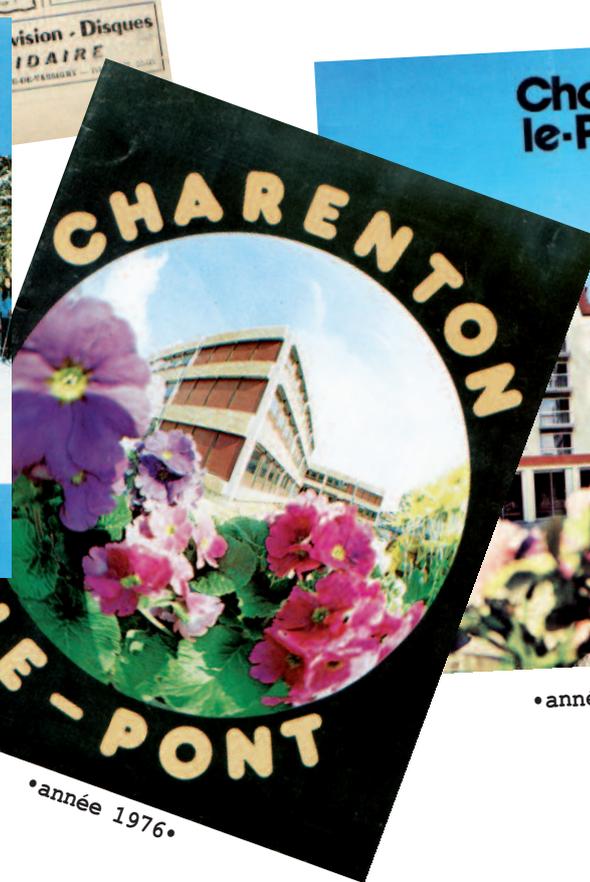
Char



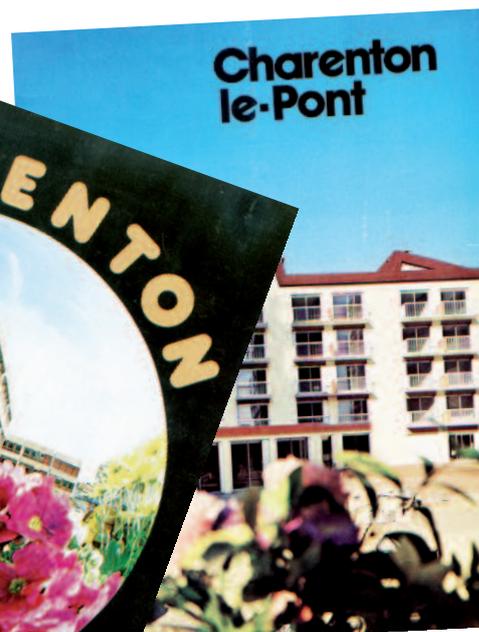
CHARENTON LE PONT



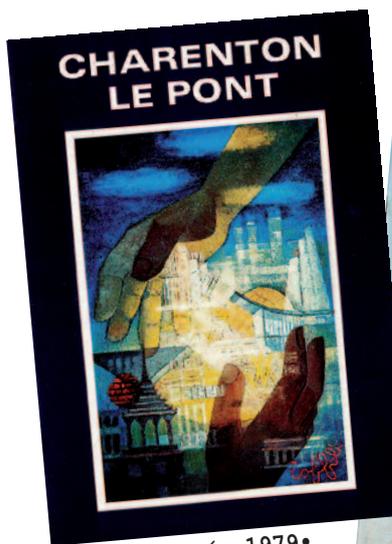
•année 1975•



•année 1976•



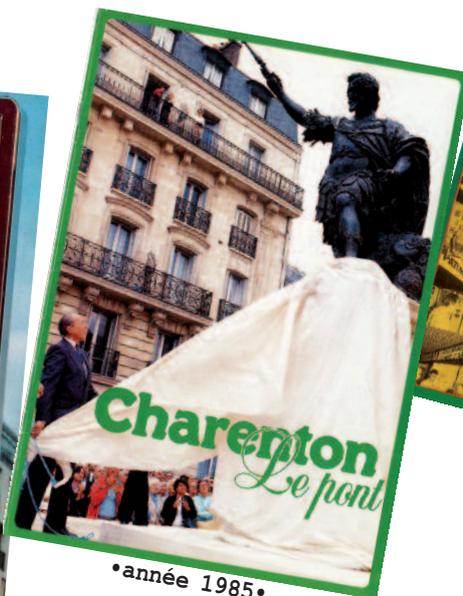
•année 1977•



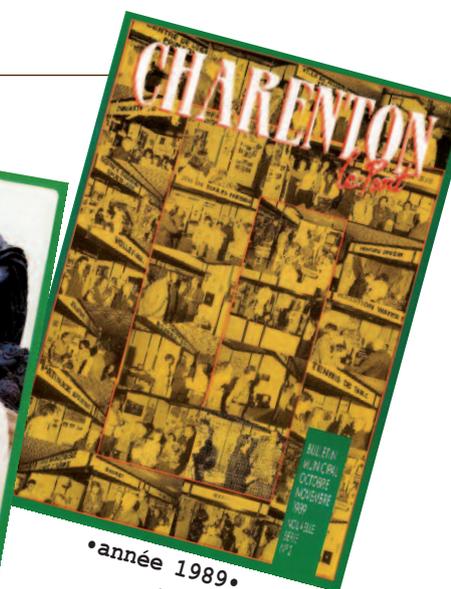
•année 1979•



N°24 Mars-Avril 82



•année 1985•



•année 1989•



•année 1997•



•année 2003•



•année 2009•



•année 2010•



•année 2015•

VOUS AIMEZ LE CMAG ?

## Dites-le par le poids des mots ou le choc des photos !

Pour marquer sa nouvelle formule, Cmag, le journal municipal de la ville de Charenton, lance un appel à photo (selfie ou autre) aux Charentonnais mais aussi à tous ceux qui, parfois à bien des kilomètres du Val-de-Marne, le reçoivent. Seule figure imposée : faire apparaître dans votre photo le numéro 200 du journal que vous venez de recevoir. Pour celles et ceux qui préféreraient utiliser la "plume", merci de nous exprimer, en une phrase seulement, votre attachement à votre magazine municipal. 2 possibilités donc : une photo ou une phrase à nous faire parvenir à l'adresse suivante : [cmag@charenton.fr](mailto:cmag@charenton.fr)

Nous publierons les meilleures photos et les meilleures phrases dans le prochain numéro et toutes seront intégralement diffusées sur le site Internet de la Ville.

RAM

## Carnaval est revenu !

En avril dernier, pendant une semaine, c'était la fête au Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s. Tous les matins, les petits, accompagnés de leur nounou ou d'une professionnelle de la petite enfance, étaient invités à venir déguisés au jardin d'éveil qui devenait alors un fantastique décor pour de belles histoires à inventer !



AFC

## Un vide-grenier animé et ensoleillé

Le 12 avril dernier, toute la place Aristide Briand était occupée par des stands proposant des accessoires et petits bibelots. Les Charentonnais se sont déplacés nombreux pour flâner parmi les allées et dénicher de bonnes affaires.

Ce rendez-vous organisé par l'Association des Familles de Charenton rencontre invariablement un beau succès et il y règne à chaque fois une ambiance "bon enfant" où chacun apprécie d'y participer en tant qu'exposant ou en simple visiteur.

VOYAGE SCOLAIRE

## Les jeunes italiens à la mairie

L'alchimie entre jeunes italiens et français n'a pas tardé : c'est tout l'intérêt des échanges scolaires ! Le mois dernier, un groupe composé de collégiens et de lycéens est venu passer quelques jours à Charenton. Très vite, les amitiés se sont liées et la barrière des langues est tombée, notamment avec les moments passés dans les familles. Le groupe venu de Borgo Val di Taro a été accueilli à la Mairie par le Maire, Jean-Marie Brétilon, et Marie-Hélène Magne, Maire adjoint en charge de l'éducation et de l'enseignement secondaire. Ensuite, les jeunes ont profité de ce séjour pour découvrir quelques facettes du patrimoine français !



A3A

## Le repas des 4x20 ans

Comme chaque année, l'Amicale du 3<sup>e</sup> âge organise un repas pour réunir et mettre à l'honneur les plus de 80 ans. Le mardi 21 avril dernier, ils sont venus nombreux à l'Espace Toffoli pour profiter d'un moment convivial et esquisser quelques pas de danse, sous l'invitation de l'orchestre.

MAURANE

## Toujours aussi scène !

On a tout dit sur Maurane. Sa voix chaude et veloutée, ses mélodies swingantes, sa sincérité : elle est d'une classe folle et beaucoup apprécient son parcours. Le mois dernier, elle a donné au public, le temps d'un concert extraordinaire au Théâtre des 2 Rives, toute la générosité et l'énergie dont elle est capable. Outre ses titres bien connus que le public aime à reprendre avec elle, Maurane a interprété des chansons inédites de son dernier album.



ANNIVERSAIRE

## Lucie Manetta fête ses 100 printemps !

C'est entouré de beaucoup d'affection que Lucie Manetta a soufflé ses bougies, le 17 avril dernier, à la résidence Jeanne d'Albret, où elle habite. La centenaire a reçu, pour l'occasion, la visite du Maire et de Chantal Lehout-Posmantier, Maire adjoint chargé des Seniors. Ses proches avaient préparé une petite surprise en entonnant quelques chansons. D'origine italienne, Mme Manetta a longtemps travaillé aux Halles, avec son mari, avant de s'installer plus récemment à Charenton, tout près de sa famille. Aujourd'hui encore, elle reste très autonome et sort quotidiennement avec sa nièce.

CÉRÉMONIE

## 100 ans du génocide Arménien

Le 27 avril dernier, la diaspora arménienne s'est réunie devant le Khatchkar du square de la Cerisaie pour commémorer le 100<sup>e</sup> anniversaire du génocide.

En présence du Maire, Jean-Marie Brétilion, du Député Maire de Maisons-Alfort, Michel Herbillon, d'Alain Guétrot, 1<sup>er</sup> Maire adjoint de Saint-Maurice, Annie Pilibossian de l'Association Culturelle Arménienne de Marne-la-Vallée a rendu hommage aux victimes du génocide de 1915. La cérémonie s'est terminée dans le recueillement, après le dépôt de gerbes et les chants.



CONFÉRENCE

## Lutter efficacement contre le cyber harcèlement

Le service municipal Jeunesse avait organisé, le 16 avril dernier, une conférence sur le thème du cyber harcèlement au lycée polyvalent Robert Schuman. Béatrice Copper Royer, psychologue spécialisée dans la clinique de l'enfant et de l'adolescent et co-fondatrice de l'association E-enfance qui lutte contre le cyber harcèlement, est intervenue pour expliquer aux parents, à la communauté éducative et surtout aux jeunes adolescents, comment faire face à ce problème de société. Différents spécialistes ont aussi abordé le sujet sous les angles psychologiques, pratiques (notamment au niveau des réseaux sociaux), juridiques et sociaux.

## PERMIS CYCLISTE

### Les catadioptrés\* sont-ils obligatoires ?

Circuler en vélo en ville, voilà qui demande un peu de bon sens, d'agilité et surtout de bons conseils. C'est précisément ce qu'est venu apporter Laurent, le policier municipal en charge de la prévention routière à Charenton. Chaque année, il vient à la rencontre des élèves de CM2 de la ville pour leur proposer le "kit cycliste", c'est-à-dire une manne d'informations sur le comportement à adopter en deux roues qui servira de base au travail de l'enseignant avec les élèves.



Les règles de sécurité essentielles, le positionnement sur la chaussée, le rappel du code de la route... rien n'est oublié, il faut que chacun des enfants puisse suffisamment être confiant et autonome pour circuler à vélo en ville. Les petits en profitent pour poser des questions et, pour certains, découvrir des termes techniques (comme les catadioptrés ou les écarteurs de danger). Rappelons qu'à Charenton, les CE2 passent le permis piéton. Pour les CM2 c'est le permis vélo. L'apprentissage se poursuit au collège avec l'attestation scolaire de sécurité routière en 5<sup>e</sup> puis en 3<sup>e</sup>.



\*Dispositifs réfléchissants installés sur les rayons du vélo, indispensables pour être vu

## RENOUVELLEMENT DE PASSEPORT

### Ne tardez pas !

Il ne faut pas attendre la dernière minute pour procéder au renouvellement de son passeport. En effet, cette démarche, qui se révèle assez simple si l'on est organisé, peut demander en revanche un peu de temps car, à l'approche de l'été, les demandes des administrés sont très nombreuses.

A Charenton, trois étapes sont ainsi nécessaires : d'abord, **prendre un rendez-vous** auprès du service des Affaires civiles au 01.46.76.46.50.

Ensuite, **réunir les pièces nécessaires** (s'assurer au moment de la prise du rendez-vous quels documents vous aurez à produire). Enfin, le jour du rendez-vous, il conviendra de se munir des documents (originaux et photocopies), des timbres fiscaux et des photographies. **Les demandeurs doivent être présents au dépôt et au retrait du passeport.** Les enfants mineurs doivent être accompagnés de leur représentant légal. Une fois le dossier complété, **un délai de trois semaines** au minimum est nécessaire pour l'obtention du précieux sésame **qui est réalisé par les services de la Préfecture.** Lorsque celui arrive en mairie, vous êtes alors prévenu par SMS sur votre téléphone portable et vous pouvez venir le chercher. Pour cela, nul besoin de rendez-vous, il convient de venir avec le récépissé qui vous aura été délivré et votre ancien passeport (si vous en avez un).

Les horaires pour les retraits sont les suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h, ainsi que le samedi matin de 8h30 à 11h30.

Affaires civiles - 16, rue de Sully - Tél. 01.46.76.46.50.

## PÉRISCOLAIRE

### La Ville recrute pour la rentrée prochaine



Vous êtes animateur expérimenté, titulaire du BAFA ? Envoyez dès à présent votre candidature pour l'année scolaire 2015/2016 ! Plusieurs postes sont à pourvoir (restauration scolaire, accueils du matin, du soir, les mercredis et les vacances). Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes stagiaire ou titulaire du BAFA, alors envoyez votre candidature à :

Monsieur le Maire

Direction des Ressources Humaines  
48, rue de Paris - 94220 Charenton

La Ville recrute également des intervenants pour encadrer les études (de 16h à 17h30) des lundi, mardi, jeudi et vendredi en élémentaire. Si vous êtes intéressé, que vous avez plus de 18 ans et que vous êtes titulaire au minimum du Baccalauréat, vous pouvez également envoyer vos candidatures à l'adresse ci-dessus en précisant bien que vous candidatez pour les études avec les soirs concernés.

## VOYAGE SCOLAIRE

# Premières étoiles

C'est sur les pistes enneigées de la station familiale de la Plagne Montalbert que les élèves de deux classes de 5<sup>e</sup> de la Cerisaie ont skié une semaine durant. Avec beaucoup de plaisir, ils ont dévalé les pentes sous un beau soleil, accompagnés par cinq de leurs enseignants et par des moniteurs de l'ESF. Certains ont découvert le ski et ont pu passer avec beaucoup d'application leur 1<sup>er</sup> flocon quand d'autres, plus aguerris, passaient leur flèche d'argent.

Au cours de ce séjour, ces 51 jeunes auront éprouvé la vie en collectivité, pratiqué une activité sportive de plein air et découvert une autre façon d'apprendre en s'amusant !



## MÉMOIRE

# Visite de l'Historial de la Grande Guerre

Le 10 avril dernier, une classe de 3<sup>e</sup> est allée visiter l'Historial de la Grande Guerre, à Péronne. Cette journée dans la Somme a été organisée conjointement par l'UDAC (Union Départementale des Associations de Combattants et de victimes de guerre du Val-de-Marne) et le collège la Cerisaie pour contribuer au devoir de mémoire et à la formation civique des jeunes générations.

C'est donc accompagné d'Anciens combattants que le groupe a pu parcourir l'Historial, puis des cimetières militaires ainsi qu'un champ de bataille de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale.

**La Cerisaie fait son cinéma !**  
**Vendredi 12 juin à 20h**

Spectacle des ateliers théâtre, chorale et accompagnement éducatif au T2R au 107, rue de Paris.

**Matinée Portes ouvertes**  
**au collège la Cerisaie**  
**Samedi 20 juin**

Expositions, rencontres, projections, découverte des projets mis en place au cours de l'année.



## VENI, VIDI, VICI

# Sur les chemins de la Provence Romaine

Autre voyage, autre temps. 35 élèves latinistes de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> du collège de la Cerisaie sont partis, le mois dernier, en Provence, pour découvrir le monde gallo-romain et étudier la vie quotidienne des Romains.

Ils ont visité quelques sites (le pont du Gard, le théâtre d'Orange, Arles ou Vaison-la-Romaine) et ont réalisé des lampes à huile, joué une pantomime dans le théâtre d'Arles et découvert le lancer du disque ou du javelot.

Point d'orgue du séjour : dans le cadre assez spectaculaire de l'amphithéâtre d'Arles, les collégiens ont même appris à combattre comme des gladiateurs !

CMJ

## Sensibilisation au développement durable



C'était un des axes forts de la commission "environnement" : sensibiliser les jeunes à la question de l'environnement et du développement durable. Le mois dernier a donc eu lieu une semaine thématique avec plusieurs moments de rencontre, des expositions et une grande soirée à l'espace Jeunesse. Les collégiens élus au Conseil Municipal des Jeunes avaient mobilisé et travaillé sans compter pour le succès de cette manifestation.

D'abord, un premier rendez-vous avait été organisé le mercredi après-midi, sur la place Aristide Briand. Les enfants du centre de loisirs de Briand, équipés de gants, du fameux "gilet jaune" et de pinces ont, sous les conseils de deux ambassadeurs du tri de Charenton et Saint-Maurice, ramassé les déchets jetés dans les espaces verts. Cela leur a permis d'aborder plusieurs notions, comme le **recyclage**, **l'impact des déchets sur notre environnement** et **la collecte sélective**. Des gestes simples mais qui marquent très vite les jeunes

esprits, qui, à coup sûr, ne manqueront pas de sensibiliser leurs proches.

Une exposition venait compléter le sujet dans le hall du service Jeunesse avec des panneaux sur la déforestation, la surpêche et, entre autres, les énergies renouvelables.

Le point d'orgue de cette semaine de sensibilisation fut **le concours des jeunes talents**, organisé le vendredi 10 avril dernier. Le CMJ avait pensé cette soirée comme **un formidable incubateur d'idées et de créations sur le thème de l'environnement**. Les jeunes charentonnais, âgés de 6 à 17 ans, étaient invités à s'exprimer soit plastiquement, soit scéniquement. Ils ont été nombreux à répondre présents !

Ainsi, la soirée a permis de dévoiler 11 réalisations plastiques (peinture, sculpture, maquette en volume et création textile) et pas moins de 12 prestations scéniques (chant, danse). Félicitations à Bufan Ron, Jacob Vaugon et Jessica Mahe-Charrat, les trois jeunes talents qui ont remporté le premier Prix, c'est-à-dire l'exposition de leur production au cœur de l'espace Art et Liberté. Bravo également à Charlotte Lindberg, au chant, qui gagne le premier Prix de la catégorie "Art scénique", elle est invitée à ouvrir le spectacle du service municipal Jeunesse en juin prochain. Nos compliments à tous les autres participants qui contribuent à défendre notre environnement !



VILLAGE PUMP FOLK FESTIVAL

## Les Relous à Trowbridge

Leur nom sonne comme une plaisanterie, et de l'humour, ils n'en manquent pas ! Pourtant il faut les prendre au sérieux : les "Relous", c'est un groupe de Charentonnais trempés dans un bain de musique dès leur plus jeune âge. Ils ont entre 15 et 17 ans, pratiquent la musique avec passion et sont influencés par Muse et Coldplay. Ils se sont rencontrés à l'atelier guitare du service municipal Jeunesse et souhaitent maintenant se produire sur d'autres scènes. Cet été, ils vont participer au **Village Pump Folk festival**, organisé par Trowbridge. Ce sera, sans nul doute, une très belle expérience pour eux dans la ville anglaise jumelée avec Charenton !



La section Grande-Bretagne du Comité de jumelage profite de leur participation au festival pour proposer du 23 au 31 juillet de les encourager et découvrir la région

(transports, logement et repas).

Tarif adulte : 420 €

Tarif moins de 17 ans : 300 €

Tarif moins de 10 ans : 150 €

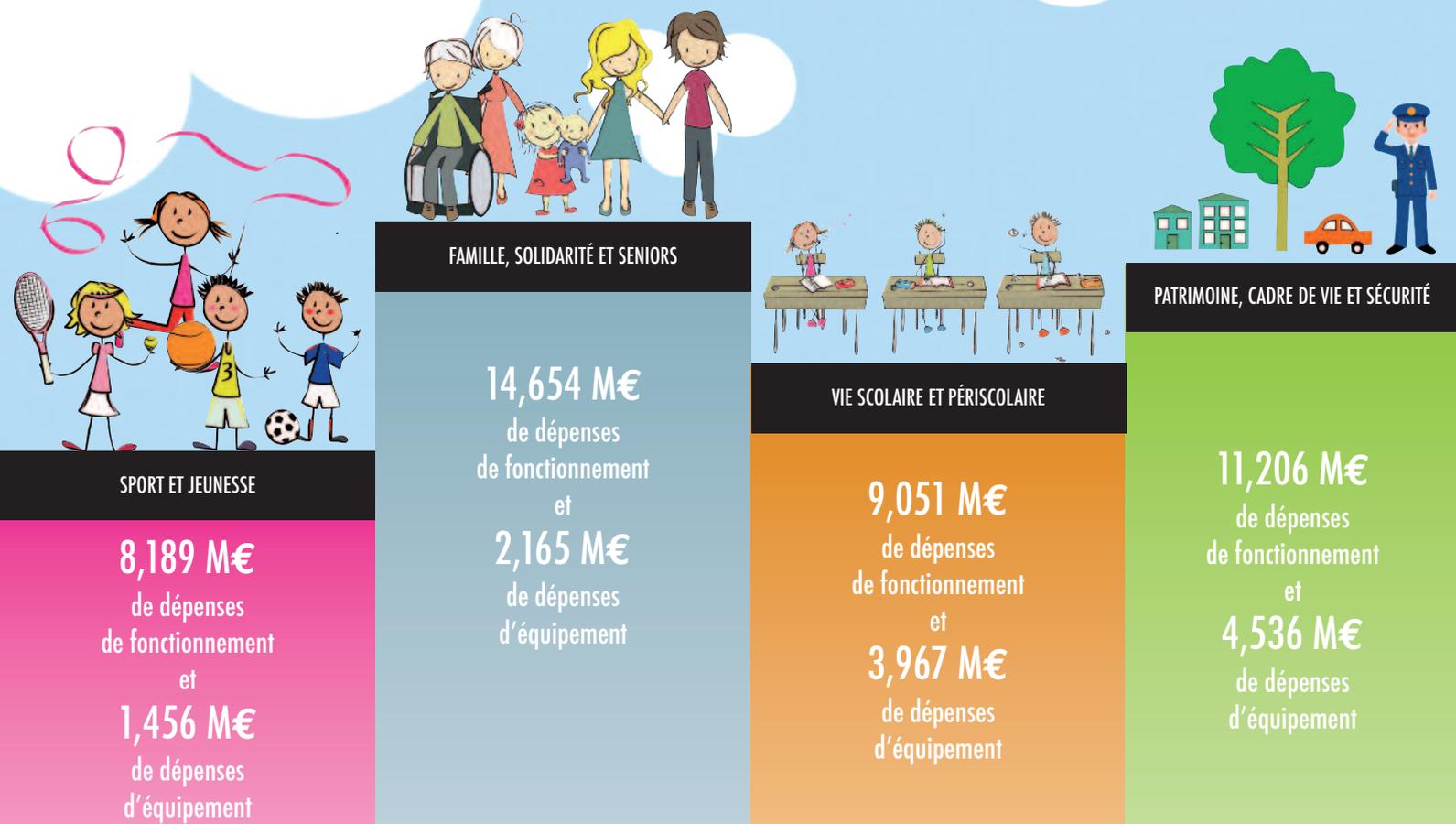
Renseignements et inscriptions :

06.12.16.42.21

### Un budget en faveur de tous les Charentonnais

**Dépenses de fonctionnement\* :**  
43,1 Millions d'euros

**Dépenses d'équipement\*\* :**  
12,1 Millions d'euros



C'est le fait notable de ce budget 2015 établi dans un contexte difficile pour l'ensemble des collectivités : il n'y aura pas d'augmentation de la fiscalité à Charenton en 2015 ! La municipalité respecte son engagement.

# BUDGET 2015

## Pas d'augmentation des impôts à Charenton

\* Les dépenses de fonctionnement retracent toutes les opérations nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.

\*\* Les dépenses d'équipement présentent les programmes d'investissements nouveaux ou en cours comme, par exemple, les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux.

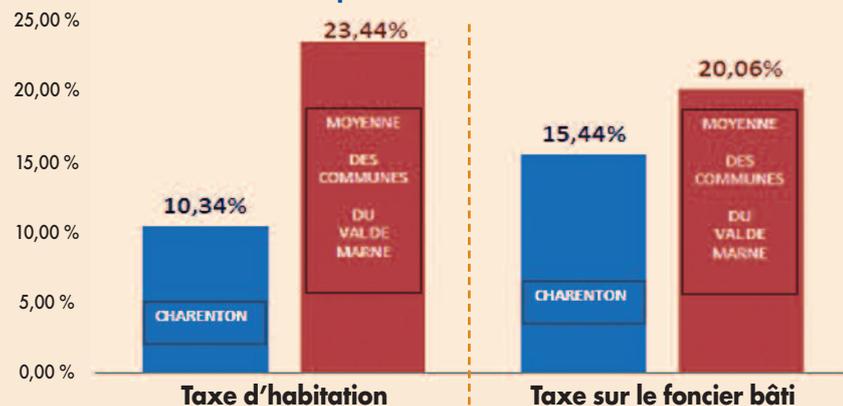
Le pari a été tenu malgré un environnement de plus en plus compliqué pour les collectivités et singulièrement pour les communes : baisse des dotations de l'Etat, hausse des prélèvements (péréquation), réforme des rythmes scolaires, nouvelles normes de

plus en plus contraignantes, ... **A Charenton, il n'y aura pas de hausse des impôts en 2015.** D'aucuns pourraient objecter qu'il n'y a là rien d'extraordinaire. Et pourtant, comme le sont les particuliers, les villes sont, elles aussi, soumises à des ponctions

continues de la part de l'Etat bien en peine de réduire le déficit colossal qui est le sien, plus de 2100 milliards d'euros ! L'Etat se sert donc allègrement sur les collectivités en réduisant ses dotations de 11 milliards d'euros sur 3 ans.

C'est la raison pour laquelle de nombreuses communes, y compris dans le Val-de-Marne, n'ont pas eu d'autre choix que d'augmenter les impôts afin de financer leurs dépenses d'investissement et les services rendus au public.

## Taux d'imposition votés en 2015



■ Taux 2015 voté le 10 avril 2015 par le Conseil Municipal ■ Taux moyen des communes du Val de Marne 2014

## Charenton a fait le choix de ne pas augmenter ses taux de fiscalité en 2015

### Quelques explications



**Hervé GICQUEL**  
1<sup>er</sup> Maire adjoint  
chargé des finances

#### CMag : Comment avez-vous construit le budget 2015 avec toutes ces nouvelles ponctions ?

**H. Gicquel :** En premier lieu, nous partons d'une situation saine, avec un budget travaillé au plus juste par nos collègues de chaque délégation. Pour 2015, nous poursuivons nos efforts pour contenir les charges de fonctionnement et ainsi permettre la concrétisation de nos investissements sans emprunter. Investir, c'est prolonger une dynamique de croissance et rester un acteur de l'économie locale et nationale.

A Charenton, nous avons fait en sorte de toujours dégager un autofinancement qui permet d'investir et de conserver notre autonomie financière. Mais il est vrai que cette épargne ne cesse de diminuer d'année en année. L'Etat nous impose la réforme des rythmes scolaires ; or, ce sont les communes qui payent au final. L'Etat est en déficit, mais ce sont les collectivités qui doivent le résorber. De plus, ce sont les villes les mieux gérées, les plus économes qui doivent renflouer les communes mal gérées !

#### CMag : Pourquoi ne pas alors recourir à l'emprunt ?

**H. Gicquel :** Certaines villes ont souscrit des emprunts toxiques ou n'ont pas su épargner suffisamment pour faire face à ce nouveau contexte. A Charenton, nous nous efforçons depuis des années de réduire notre dette qui est l'une des plus faibles du Val-de-Marne (250 €/habitant), ce n'est pas pour nous endetter à nouveau ! N'oublions pas que l'emprunt n'est autre que de la fiscalité différée. Il ne s'agit pas d'un dogme ; si un investissement majeur nous imposait le recours à l'emprunt, nous le ferions, d'autant que les taux sont actuellement compétitifs. Je répète que c'est aussi notre capacité à épargner qui doit être absolument sauvegardée. Recourir à l'emprunt aujourd'hui irait à contresens de notre modèle vertueux.

#### CMag : La Ville va-t-elle réduire ses investissements ou ses services ?

**H. Gicquel :** Evidemment non. La Ville conserve une forte capacité d'investissement comme en témoigne tous les travaux prévus en 2015. Il est vrai, en revanche, que nous avons dû fournir un effort sur certaines de nos dépenses et être plus restrictifs qu'à l'accoutumée.

A titre d'exemple, nous avons supprimé des manifestations non indispensables. En contrepartie, nous nous concentrons sur les compétences prioritaires de la ville et, par conséquent, sur ce qui est essentiel pour les Charentonnais.

#### CMag : Quelles sont les autres contraintes qui pèsent sur la Ville ?

**H. Gicquel :** Disons-le tout net, nous sommes confrontés à un recours sur l'un de nos permis de construire qui bloque non seulement une opération de logements alors que l'Etat nous en réclame, mais surtout bloque la construction d'une école élémentaire et la création d'une salle municipale. Cela est intolérable quand on sait que les personnes à l'origine de ce recours sont extérieures à Charenton. Animées par une vision architecturale très conservatrice, elles agissent contre l'intérêt général de la ville. Ces recours abusifs fleurissent malheureusement et ne vont pas dans le sens du développement économique et de l'emploi car ce sont aussi des entreprises de travaux publics qui en pâtissent. Pour la Ville, c'est une perte sèche de 15 millions d'euros du fait du blocage de la cession foncière avenue Jean Jaurès, excusez du peu !

Nous allons néanmoins travailler à la construction de l'école, mais au lieu de mutualiser l'ensemble de l'opération, il y aura plusieurs chantiers, plusieurs grues, des surcoûts énormes et des retards bien sûr dans la livraison de tous ces équipements.

Ce sont d'ailleurs ces mêmes personnes qui s'opposent à la construction de logements sociaux tentant de contrecarrer notre démarche de renouvellement urbain et de modernisation d'immeubles délabrés sur le quartier de la rue piétonne de Paris et de la rue du Pont.

## Les principaux investissements et actions en 2015

Malgré le contexte tendu et la perte de recettes pour la commune, la municipalité fait le choix d'investir, tout en contenant certaines dépenses. Tour d'horizon avec chacun des élus dans leur secteur respectif.



**Marie-Hélène Magne,**  
Maire adjoint chargé de

l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire  
Bien sûr, nous espérons engager les premiers coups de pioche pour la nouvelle école élémentaire Anatole France, malgré les recours qui nous bloquent. Nous aurons aussi d'importants travaux d'étanchéité et de revêtement de la cour à l'école maternelle Port aux Lions.



**Patrick Ségalat,**  
Maire adjoint chargé de

l'économie, de l'emploi, des relations avec les grandes entreprises et du soutien juridique et administratif aux associations  
Je me réjouis des travaux d'aménagement de la rue de Paris semi-piétonne et des projets de rénovation de l'îlot du Pont. Le tissu associatif continuera à être aidé et chaque association sera invitée à signer une Charte avec la ville contractualisant ainsi notre partenariat.



**Chantal Lehout-Posmantier,**  
Maire adjoint chargé des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret

Nous renforçons nos actions vis-à-vis des seniors, actions d'animation bien sûr, mais aussi et surtout d'aide sociale envers les plus fragilisés, notamment les personnes isolées.



**Benoît Gailhac,**  
Maire adjoint chargé des sports

Attendue depuis longtemps, la réfection de la tribune du stade Henri Guérin est programmée. Nous allons également rénover les vestiaires et les sanitaires du gymnase Herzog, sans oublier le diagnostic sur le devenir de notre piscine.



**Valérie Fruaut,**  
Maire adjoint chargé des activités et événements culturels

Nos équipements poursuivent leurs activités (théâtre, conservatoire, médiathèques, ...). Je suis heureuse qu'un nouvel événement voie le jour avec l'exposition extérieure de sculptures sur le parvis face à la mairie.



**Jean-Pierre Cron,**  
Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité

Les projets ne manquent pas avec en premier lieu le début de la rénovation de la façade et des toitures de l'Hôtel de Ville classé monument historique. J'y ajouterai les travaux qui vont avoir lieu square Jean Mermoz et qui permettront la réouverture de deux courts de tennis. Nous allons reprendre également la place Henri IV dont les arbres sont en très mauvais état.



**Caroline Campos-Brétilon,**  
Maire adjoint chargé de la petite enfance et de l'aménagement urbain

Le réaménagement du multi-accueil Paris situé square Jules

Noël sera le projet phare dans ce secteur de la petite enfance où nous faisons le maximum pour répondre aux demandes des familles.



**Pascal Turano,**  
Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public

Nous poursuivons en 2015 l'équipement en caméras de vidéo-protection de notre commune et allons travailler sur l'évolution des zones de stationnement.



**Pierre Miroudot,**  
Conseiller municipal délégué, Président de la Commission d'Appels d'Offres, chargé des délégations de service public et de la commande publique

La Ville s'est engagée dans un contrat de performance énergétique, des investissements nécessaires pour, à terme, réduire nos dépenses d'énergie. Les économies attendues sont de l'ordre de 20 à 30 %.

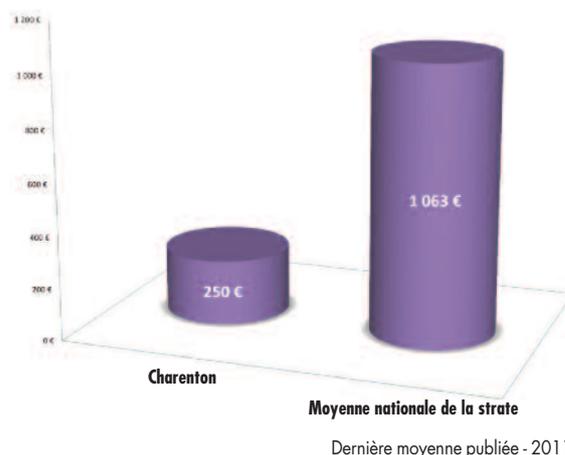
### Une dette ramenée à un très bas niveau historique

A la fin de l'exercice, l'encours de dette atteindra 7,6 millions d'euros contre 29,2 millions d'euros en 2005. Il faut remonter en 1994 pour retrouver un niveau aussi bas.

L'encours de Charenton est plus de quatre fois inférieur au niveau national car il se situe à seulement 250 € par habitant contre 1 063 € en moyenne pour les autres communes de taille similaire.

Ce faible encours de dette, associé à une gestion active de l'endettement, permet à la ville de payer de très faibles charges d'intérêts. Ainsi les dépenses de fonctionnement de la ville ne s'en trouvent pas obérées.

### Encours de dette par habitant fin 2015





**Michel Van den Akker,**  
Conseiller municipal

délégué chargé du service social, de la santé, des personnes handicapées et dépendantes et de la maison médicalisée

C'est bien sûr dans le domaine social que notre action va porter en direction de nos concitoyens les plus fragilisés. C'est aussi la mise en accessibilité pour les personnes handicapées des services municipaux du 16 rue de Sully qui sera réalisée.



**Jean-Marc Boccara,**  
Conseiller municipal

délégué chargé des animations de la ville

Un effort budgétaire ayant été demandé à tous les services municipaux, la Ville a fait le choix difficile de ne pas reconduire deux autres animations comme la fête des familles et la boum géante qui ont souvent souffert d'annulation, à cause de mauvaises conditions climatiques, ceci afin de préserver l'animation d'été (Tous au Club) et la patinoire l'hiver (Charenton sur Glace).



**Sylvain Drouvillé,**  
Conseiller municipal

délégué chargé du logement et de l'habitat social

La Ville fait le choix de la mixité et s'attache à respecter le taux de 25% de logements sociaux. Une opération importante est prévue au 72-76 quai des Carrières, ainsi que rue du Pont.



**Clotilde Certin,**  
Conseillère municipale déléguée

chargée de la jeunesse

Le service municipal Jeunesse poursuit son développement pour accueillir et accompagner les jeunes Charentonnais de 10 à 25 ans. A titre d'exemple, des animations et des conférences sur divers sujets seront programmées durant ces prochaines semaines.



**Valérie Lyet,**  
Conseillère municipale déléguée

chargée des affaires civiles

La municipalité a dû gérer l'organisation des élections départementales et l'ensemble des services sera à nouveau mis à contribution pour l'organisation des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.



**André Roure,**  
Conseiller municipal délégué chargé

des relations avec les syndicats intercommunaux et les partenaires institutionnels de la ville

2015 est une année de changements puisque notre Communauté de communes avec Saint-Maurice va disparaître au profit de territoires d'au moins 300 000 habitants et de la Métropole du Grand Paris.

C'est une période de grande incertitude qui s'ouvre devant nous !

## Vu dans la presse...

### DES HAUSSES DANS 24 VILLES SUR 47

COMMUNES	TAXE HABITATION		TAXE FONCIÈRE	
	Taux 2015 (%)	Evolution 2014-2015	Taux 2015 (%)	Evolution 2014-2015
Ablon-sur-Seine	28,65	+14,32 %	21,67	+14,35 %
Alfortville	15,94	=	19,32	=
Arcueil	14,29	=	20,95	=
Boissy-Saint-Léger	19,99	=	19,89	=
Bonneuil-sur-Marne	25,80	+1,98 %	28,35	+1,98 %
Bry-sur-Marne	20	=	21,75	=
Cachan	17,19	=	20,69	=
Champigny-sur-Marne	26,24	=	20,93	=
Charenton-le-Pont	10,34	=	15,44	=
Chennevières-sur-Marne	14,70	=	14,70	=
Chevilly-Larue	14,97	+1 %	14,66	+1 %
Choisy-le-Roi	23,49	=	25,33	=
Créteil	20,79	+2,6 %	25,37	+2,6 %
Fontenay-sous-Bois	23,86	+2,8 %	17,52	+2,8 %
Fresnes	16,45	=	23,21	=
Gentilly	7,62	+9 %	31,94	+9 %
L'Hay-les-Roses	18,38	=	22,52	=
Ivry-sur-Seine	19,59	+1,5 %	32,75	+1,49 %
Joinville-le-Pont	24,30	=	29,62	=
Le Kremlin-Bicêtre	13,96	=	23,20	=
Limeil-Brévannes	21,39	=	21,39	=
Maisons-Alfort	22,09	+6 %	13,77	+6 %
Mandres-les-Roses	21,53	=	18,32	=
Marolles-en-Brie	23,71	+9,97 %	20,32	+9,97 %
Nogent-sur-Marne	15,99	+3,5 %	19,72	+3,5 %
Noisieu	13,73	+7,5 %	18,71	+7,5 %
Orly	24,03	=	18,64	=
Ormesson-sur-Marne	16,60	+3 %	17,61	+3 %
Périgny-sur-Yerres	23,44	=	15,68	=
Le Perreux-sur-Marne	11,62	+6 %	20,71	+6 %
Le Plessis-Trévise	14,90	=	17,95	=
La Queue-en-Brie	20,69	+2 %	22,49	+2 %
Rungis	15,35	+20 %	8,10	+20 %
Saint-Mandé	22,93	+5,5 %	18,80	+5,5 %
Saint-Maur-des-Fossés	22,70	+4,85 %	14,09	+4,79 %
Saint-Maurice	13,90	+5,6 %	17,45	+5,6 %
Santeny	21,70	=	13,82	=
Sucy-en-Brie	22,28	=	21,33	=
Thiais	19,81	+5,37 %	13	+19,38 %
Valenton	27,46	+1,5 %	20,65	+1,5 %
Villecresnes	23,32	+9 %	18,86	+12 %
Villejuif	19,48	=	24,84	=
Villeneuve-le-Roi	28,70	=	25,73	=
Villeneuve-Saint-Georges	30,81	=	19,35	=
Villiers-sur-Marne	34,49	+5,9 %	24,40	+5,9 %
Vincennes	22,52	+2 %	18,68	+2 %
Vitry-sur Seine	19,93	+2 %	18,44	+1,99 %

LP/Infographie.

Source : Le Parisien, vendredi 17 avril 2015.

## Des taux toujours très faibles au regard des communes de même taille du département

### Taxe d'habitation



### Taxe sur le foncier bâti



Classement des taux de fiscalité 2015 des villes de la strate 20 000 - 50 000 habitants du Val-de-Marne tenant compte des taux également pratiqués par les intercommunalités.

## PISCINE

### Fin des études de prospection



Cmag continue à vous tenir informés des résultats des études menées sur votre piscine avec des moyens techniques importants.

Depuis juillet 2014, à l'initiative de la Ville de Charenton, des diagnostics techniques ont été établis sur la structure du bâtiment et sur l'état des réseaux qui alimentent le système hydraulique de la piscine et des réseaux sanitaires en général. Après un appel d'offres regroupant à la fois les diagnostics techniques et fonctionnels qui permettent d'établir le devenir de l'équipement, un AMO (Assistant Maîtrise d'Ouvrage) a été nommé pour superviser les deux études ainsi que plusieurs sociétés spécialisées dans les réseaux. Des études d'hydrogéologie, de sol et de reconnaissance sur les ouvrages de fondation ont été menées, afin de connaître la nature des fondations, leur épaisseur et leur profondeur estimée.

Un système de géoradars et de caméras a permis d'ausculter les réseaux enterrés. Le système d'hydraulicité de la piscine (système d'amené d'eau dans les trois bassins, arrivée, aspiration et circuit de recyclage en interne) a également fait l'objet d'une investigation poussée tout comme le système de traitement d'air.

Toutes ces études sur les réseaux ont été achevées en février 2015 et les conclusions déboucheront naturellement sur des prescriptions.

On peut toutefois d'ores et déjà affirmer que ce bâtiment a subi une usure somme toute normale compte tenu de son âge et que les usagers peuvent continuer à l'utiliser sans crainte. Ces études ont été cependant très utiles pour parfaire la connaissance du Complexe Télémaco Gouin dans la perspective de projets d'évolution de cet équipement.

## CŒUR DE VILLE

### Remise en eau pour les trois fontaines !

Suite à l'aménagement de Cœur de ville (récompensé aux Victoires du Paysage), c'est un véritable parcours symbolique, sur lequel trois fontaines ont été placées en alignement dans une savante perspective, qui vous mène depuis l'angle de la rue Arthur Croquette jusqu'à la Place de Valois.

La première fontaine est la plus discrète : elle orne le promontoire situé au milieu de la chaussée rue de Paris à la hauteur de la rue Gabrielle et marque en quelque sorte votre entrée dans Cœur de ville. En poursuivant votre chemin vers l'Hôtel de Ville, vous ne pouvez pas manquer le déjà célèbre miroir d'eau qui fait la joie des petits et des grands. Enfin, la fontaine de Valois qui est la plus ancienne est le point d'orgue de cet aménagement.



Fontaine de Valois

Il faut savoir que c'est à l'issue d'un appel d'offres que la société qui aura pour tâche l'entretien et le nettoyage des trois fontaines est désignée. Le service des espaces verts s'occupe pour sa part du nettoyage quotidien des feuilles et autres résidus qui pourraient les obstruer.

Durant l'hiver, nos fontaines se sont reposées, elles ont été vidangées et l'eau a bien évidemment été coupée pour éviter le gel tandis que l'étanchéité était vérifiée.

Après cette petite toilette, nos trois vedettes qui se sont faites discrètes vont pouvoir à présent de nouveau rayonner de mille scintillements et vous ravir de leurs jaillissements puisque la mise en eau est programmée pour ce mois de mai. Alors ne vous privez pas de ce spectacle et venez flâner à Cœur de ville !

## STATIONNEMENT

### Moneo c'est fini ! Inscrivez-vous à Pay by Phone !

Suite à une décision unilatérale de la société qui exploitait ce système, Moneo cesse de fonctionner définitivement le 30 mai 2015 à minuit ! Moneo n'a jamais trouvé son public et les établissements bancaires eux-mêmes avaient fini par l'abandonner.

À Charenton, le système Moneo avait été mis en place pour le paiement du stationnement. Dorénavant pour bénéficier du tarif résidant, vous devez être inscrit au système Pay by phone.

#### Comment s'inscrire ?

##### ÉTAPE 1

- si vous disposez d'un accès Internet, vous vous connectez sur le site [paybyphone.fr](http://paybyphone.fr) et vous créez votre fiche en remplissant soigneusement toutes les rubriques.
- si vous n'avez pas accès à Internet vous pouvez vous inscrire sur le serveur vocal au 01.74.18.18.18 en suivant les instructions.

##### ÉTAPE 2

Pour faire valider votre tarif résidant, il vous suffit d'apporter un justificatif récent de domicile à la Cellule réglementaire au 47, bis rue de Paris, 2<sup>e</sup> étage ou de l'adresser par mail à [stationnementpaybyphone@charenton.fr](mailto:stationnementpaybyphone@charenton.fr) en précisant le numéro de téléphone que vous avez inscrit sur votre fiche, afin que l'on puisse y accéder.

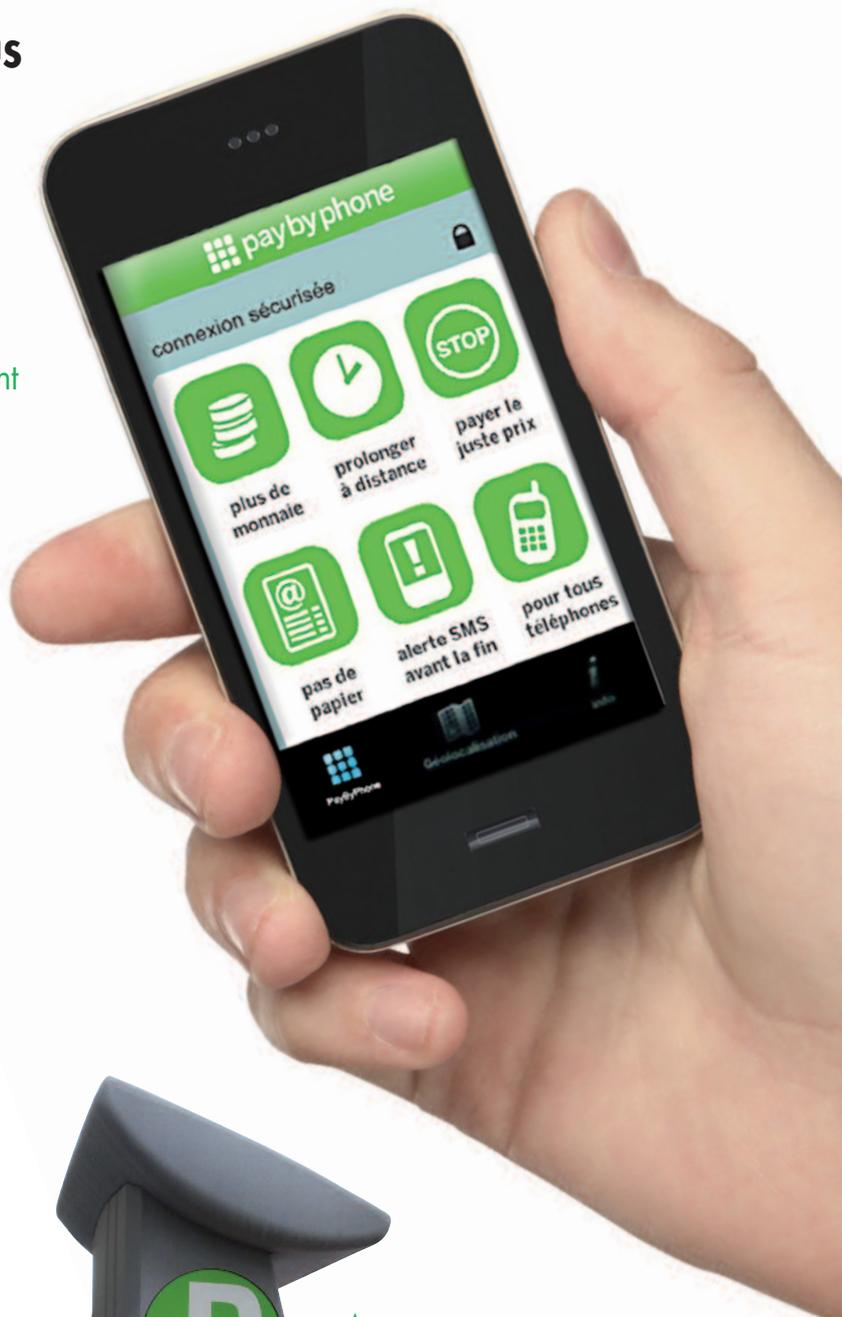
Votre inscription au tarif résidant sera validée et vous recevrez un mail de confirmation.

#### Ce qu'il faut retenir :

Si vous disposez d'un smartphone, vous pouvez télécharger l'application paybyphone pour une utilisation nomade optimale. Ce n'est toutefois pas indispensable, puisque vous pouvez toujours passer par le serveur vocal ! Sachez également qu'il sera toujours possible de payer votre stationnement par pièces à l'horodateur au tarif extérieur.

Pour payer, vous allez sur votre compte, vous choisissez votre durée de stationnement, un jour, une semaine, un mois ou une année et vous validez votre règlement avec le code résidant ! Chaque stationnement vous sera débité sur votre compte bancaire. Désormais pour les résidants, il n'y a plus de carte, ni de ticket à mettre dans votre véhicule, la police municipale vérifiant électroniquement votre paiement.

Alors, passez sans plus tarder à pay by phone !



#### À SAVOIR

##### Paiement par pièces

À partir du 31 mai prochain, il sera toujours possible de payer votre stationnement par pièces à l'horodateur au tarif extérieur.

##### Remboursement

Si au 31 mai, vous avez encore de l'argent sur votre carte résidant Moneo, vous pourrez procéder au remboursement du solde de votre carte, soit auprès de votre banque, soit à l'aide d'une carte bancaire sur les bornes de rechargement à l'Hôtel de Ville, à la piscine et à la police municipale. Le remboursement sur les bornes de rechargement sera possible jusqu'au 28 juillet 2015.

## OPÉRATION CŒUR DE VILLE

### Une nouvelle récompense

Le 16 avril dernier, à l'occasion du Salon des Maires d'Ile-de-France, l'opération "Cœur de ville" de Charenton a une nouvelle fois été mise à l'honneur. Après l'argent remporté aux Victoires du paysage en décembre dernier - récompense qui avait salué l'amélioration de la qualité de vie et l'appropriation de l'espace public par les habitants-, c'est cette fois la 3<sup>e</sup> place du Grand prix de l'accessibilité qui est venue couronner la démarche urbaine charentonnaise. Le jury de ce nouveau concours a été séduit par le dossier de notre ville à plusieurs titres. La philosophie même de l'opération fut un premier atout pour la candidature de Charenton. En effet, un projet qui vise avant tout à permettre à l'ensemble des usagers, y compris les personnes à mobilité réduite, de se mouvoir sur l'intégralité du périmètre ne pouvait que séduire. Ainsi, la mise en place d'une plateforme unique de façade à façade avec la suppression des trottoirs, l'aménagement de rampes dans le square Jules Noël ou encore l'élargissement des zones piétonnières soulignaient la volonté de la Ville de rendre totalement accessible le centre-ville. La concertation, enfin, instaurée avec la commission handicap lors de la conception puis la réalisation de projet a convaincu le jury de placer l'opération "Cœur de ville" de Charenton parmi les meilleurs dossiers présentés à ce concours.



## CONCOURS CUBE 2020 Le bronze pour le Crédit Foncier

Le Concours Usages Bâtiment Efficace (CUBE) 2020 est une nouvelle compétition nationale qui vise à valoriser les économies d'énergie réalisées dans les bâtiments tertiaires

et les éco-gestes réalisés au quotidien par les collaborateurs. Lors de la cérémonie de la 1<sup>ère</sup> édition de ce nouveau concours qui s'est tenue le 18 mars dernier, le Crédit Foncier a reçu la médaille de bronze de la catégorie "Bâtiments non-certifiés de plus de 10 000 m<sup>2</sup>" pour sa structure "Rives de Bercy" à Charenton où les économies d'énergie réalisées sont de plus de 14%. Voici une belle initiative à laquelle le Crédit Foncier souhaitait contribuer pour favoriser la prise de conscience de la question énergétique dans la gestion des bâtiments au quotidien.



VOUS L'AVEZ DEMANDÉ, C'EST FAIT !

## Un passage piéton sécurisé rue Camille Mouquet



Certains administrés s'étaient inquiétés de la vitesse encore trop excessive de certains véhicules empruntant la rue Camille Mouquet, voie, rappelons-le, soumise à une limitation à 30 km/h. Afin de sécuriser la traversée des piétons à l'entrée de cette rue et ralentir les véhicules arrivant de l'avenue de Gravelle, la Ville a procédé à la mise en place d'un passage piéton surélevé. Ce dispositif a été complété, quelques jours plus tard, par l'installation d'un radar pédagogique sur l'avenue de Gravelle au niveau de La Cipale dans le sens Charenton/Paris.

## CENTRE DE LOISIRS CHAMPS DES ALOUETTES

### Atelier peinture

Suite à des infiltrations d'eau dans la cuisine de l'école Champs des Alouettes, une salle du centre de loisirs avait dû être condamnée. Pendant près de 3 mois, en effet, les équipes des ateliers de la ville se sont appliquées à réparer la cause de ce dégât des eaux, à laisser sécher puis à assainir cet espace durant les vacances de printemps, de pouvoir installer de nouveaux faux plafonds et remettre en peinture les murs de la salle. Cette opération fut également l'occasion d'achever les travaux de peinture initiés l'an dernier dans la cage d'escalier de l'établissement.

10<sup>E</sup> ÉDITION DES BALCONS FLEURIS

## Les participants : ce sont eux qui en parlent le mieux !

"Ma dernière trouvaille ? J'en suis ravie ! C'est une variété de tomate cerise greffée sur un plant de pommes de terre. J'aime trouver de nouvelles idées, des inspirations pour agrémenter mon balcon. Cette année, je participe au concours avec des voisins, dans la catégorie "immeubles collectifs". Nous nous organisons avec beaucoup de simplicité, car nous sommes tous passionnés de jardins et de plantations."

*Muguette*

"Je participe depuis le début à ce concours. D'ailleurs, ma mère aussi, mais dans une autre catégorie ! J'aime agrémenter mon immeuble, choisir des couleurs, des matières. Je trouve que c'est très sympa, simple à mettre en place et surtout c'est agréable quand on se promène dans la ville de voir des balcons fleuris. Chaque année, je participe avec plaisir."

*Fabienne*



"Depuis toujours j'aime bien les fleurs. D'ailleurs, plus jeune, j'habitais en pavillon. Maintenant, je suis en immeuble, mais j'ai encore une terrasse que j'orne de fleurs. Je les achète en Seine-et-Marne chez un producteur parce que là-bas, la qualité est bonne. Pour participer, il faut deux choses : la passion et l'imagination."

*Raymond*

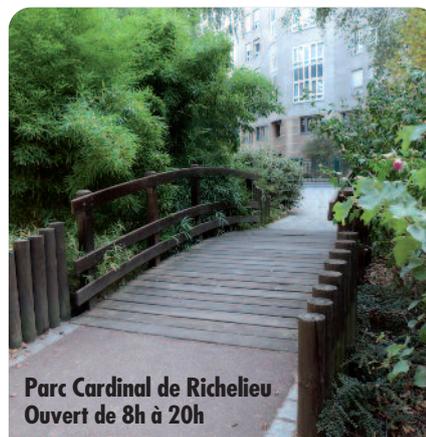
"J'ai découvert récemment l'*Alstroemeria*, une fleur vivace. Je l'ai trouvée jolie, alors j'en ai commandées et les ai plantées. Depuis, chaque matin, je guette les jeunes pousses. Alors si ça sort, tant mieux, sinon, tant pis. C'est agréable de faire des découvertes avec de nouvelles plantes mais j'aime aussi les permanentes. Par exemple, j'ai une belle glycine qui va bientôt fleurir. Si on sait la tailler, elle fleurit abondamment ! Je jardine selon mes idées, mes envies."

*Gilles*

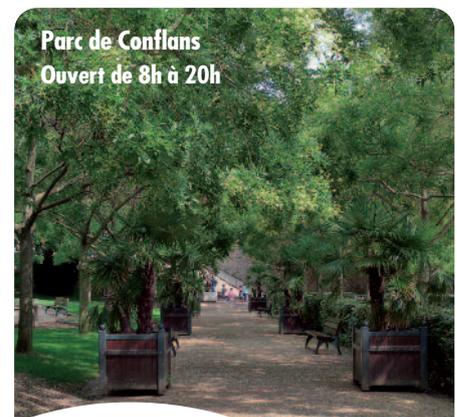
Les inscriptions à la 10<sup>e</sup> édition du concours des balcons fleuris sont ouvertes jusqu'au samedi 13 juin. Pour participer, il convient de se rendre sur le site Internet [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr) et de choisir parmi deux catégories, "individuel" (balcons et terrasses, commerces ou jardins privés) ou "collectif". Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez également contacter le 01.46.76.48.11 ou 01.46.76.48.12.

PARCS ET CIMETIÈRES

### Ils prennent leurs quartiers d'été



Parc Cardinal de Richelieu  
Ouvert de 8h à 20h



Parc de Conflans  
Ouvert de 8h à 20h



Le cimetière Valmy - Ouvert de 8h30 à 18h



Le cimetière Ancien

Ouvert de 8h30 à 18h

## ATELIER CRÉATIF

### L'art délicat de composer des bouquets

C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que ces retraitées se retrouvent une fois par mois dans une salle du rez-de-jardin du centre Alexandre Portier. Conseillées par une professionnelle, elles s'initient, avec succès, à la création de bouquets et autres compositions végétales. Quelques fleurs, des conseils avisés et un sécateur : il n'en faut pas plus pour laisser libre cours à la sensibilité et parvenir à un résultat très satisfaisant. Les participantes repartent chaque fois avec leur composition qu'elles prennent plaisir à offrir à leurs proches ou qui agrémentent leurs intérieurs. Elles disent aussi apprécier ce moment, parce qu'il leur procure du plaisir et de la détente, avec de beaux instants de confidences.

**Prochaine séance : lundi 18 mai, de 10h à 12h - Renseignements : 01.45.18.36.34 - Centre Alexandre Portier - 2, rue de l'Archevêché - Salle du rez-de-jardin**  
**Participation financière : 10 € la séance**



## A savoir...

**DÉMARCHE SIMPLIFIÉE**  
**Créez et gérez en ligne**  
**votre demande**  
**de logement social**

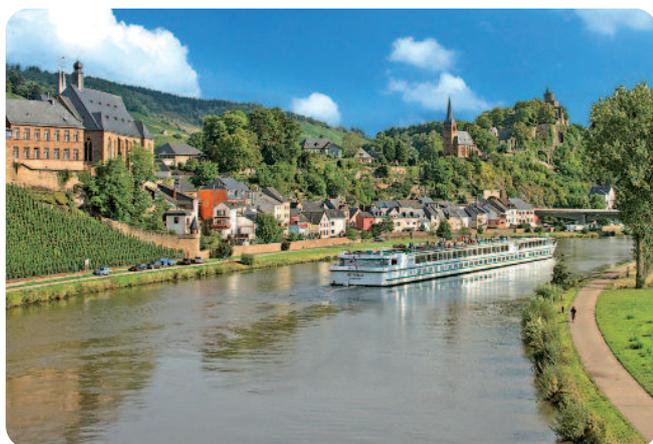
En 2014, le Ministère de l'Égalité, des Territoires et du Logement a ouvert un site Internet permettant à chaque demandeur de renouveler directement sa demande de logement social.

Désormais, vous pouvez aussi créer votre première demande de logement en ligne en vous connectant sur le site [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr). Dès enregistrement de votre dossier, vous pourrez télécharger et imprimer votre attestation de numéro unique régional. Les personnes qui ne disposent pas d'un accès Internet peuvent continuer à effectuer leur demande auprès du service Habitat Social durant ses horaires d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 9h à 11h30).

### RAPPEL

## Réunion petite enfance pour les futurs parents

La Ville organise une réunion d'information à destination des futurs parents **lundi 18 mai prochain à 14h**. Cette rencontre permettra à tous ceux qui s'interrogent sur les différents modes de garde de rencontrer des responsables des multi-accueil, de la crèche familiale et du RAM afin de mieux comprendre les caractéristiques de chacun d'entre eux. Pour bénéficier de toutes ces informations, **il est indispensable de s'inscrire** auprès du 01.71.33.51.34, ou d'envoyer un courriel : [petiteenfance@charenton.fr](mailto:petiteenfance@charenton.fr). Cette réunion se tiendra salle Séguier, à l'Hôtel de Ville.



## En bref...

### EVASION

#### Croisière sur le Rhin

**Le service Retraités organise du 14 au 19 septembre prochains une croisière dans la vallée du Rhin.**

Après un voyage en train pour rejoindre le bateau à Strasbourg, les participants pourront découvrir et apprécier le village de Rudesheim puis Coblenze et Spire. Le dépaysement est garanti avec cette croisière aux allures romantiques et ses châteaux pittoresques.

Bien évidemment, le bateau est adapté aux personnes à mobilité réduite. Le tarif de ce séjour est calculé en fonction des ressources.

**Renseignements et inscriptions au 01.45.18.36.34**

L'Association des Familles de Charenton organise



**La 4<sup>ème</sup> Dictée des Familles**  
**Samedi 6 juin 2015**  
**à 14h à l'Espace Toffoli**  
12, rue du Cadran - 73, rue de Paris



INSRIPTIONS jusqu'au  
**15 MAI 2015**

- En ligne sur : [www.charentonlepont.fr/afc](http://www.charentonlepont.fr/afc)
- Du Pas Courrier : AFC 26, rue Victor Hugo 94220 Charenton-le-Pont

ESPACE TOFFOLI • 12, RUE DU CADRAN - 73, RUE DE PARIS • CHARENTON 

AFC - 26, rue Victor Hugo  
Tél. 01.48.93.09.55.  
Mail. [ass-familles@orange.fr](mailto:ass-familles@orange.fr)

## SOLIDARITÉ

### Les infos de l'AFC

C'est bientôt la course aux bonnes affaires ! L'Association des Familles de Charenton organise prochainement sa traditionnelle **bourse aux vêtements**.

Pour certains, c'est l'occasion de vider leurs armoires pour faire de la place, pour d'autres une façon de trouver des vêtements ou accessoires à tout petits prix. Sur les présentoirs seront disposés ceintures, manteaux, robes, pulls et autres layettes, sans oublier les chaussures.

Le dépôt se fera mardi 19 mai, de 13h à 19h et mercredi 20 mai, de 8h à 13h. La vente, quant à elle, aura lieu jeudi 21 mai, de 11h à 20h, vendredi 22 mai, de 10h à 20h et samedi 23 mai, de 9h à 17h (la reprise des invendus aura lieu mercredi 27 mai de 10h30 à 20h).  
Espace Toffoli - 12, rue du Cadran

#### 4<sup>e</sup> édition de la dictée des familles

Petits et grands en ont désormais l'habitude au printemps : c'est le temps de la dictée des familles. Autour des mots, chacun aime à rechercher la bonne grammaire, la concordance précise et la juste orthographe !

Pour la 4<sup>e</sup> édition, elle se tiendra à l'espace Toffoli, **le samedi 6 juin à 14h**. Pour s'inscrire, avant le 15 mai, rien de plus simple :

- soit par courrier à Association des Familles de Charenton 26, rue Victor Hugo 94220 Charenton,
- soit directement en ligne sur le site Internet [www.charenton.fr/afc](http://www.charenton.fr/afc)

Comme toujours, cette activité est gratuite et ouverte de 7 à 107 ans, alors venez nombreux vous amuser avec la dictée des familles !

#### Recherche bénévoles

Dans le milieu associatif, on prépare déjà la rentrée prochaine bien en amont. L'Association des Familles de Charenton se mobilise dès maintenant pour rechercher des bénévoles et étoffer l'équipe déjà en place pour enseigner quelques heures par semaine, le Français (FLE).

Elle propose donc aux personnes qui auraient un peu de temps à consacrer à venir assister à des séances de FLE pour voir le déroulement et le type d'activités qui sont dispensées. Sa présidente, Françoise Kaziz, tient d'ailleurs chaque lundi une permanence au siège de l'association, de 10h à 12h pour, entre autres, recevoir les futurs bénévoles.

L'AFC recherche des personnes instruites et sincèrement motivées pour l'enseignement du français, mais aussi pour l'accompagnement à la scolarité et encore un écrivain public.

## PERMANENCE D'ÉCOUTE

# Femmes handicapées, citoyennes avant tout !

En mars dernier, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, l'association "Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir" a mis en place une permanence téléphonique inédite. Il s'agit d'un numéro à l'attention des femmes handicapées victimes de violence. Deux demi-journées par semaine (le lundi de 14h30 à 17h30 et le jeudi de 10h à 13h), les personnes concernées pourront ainsi recevoir du soutien et de l'accompagnement dont elles ont besoin.

L'association œuvre auprès de femmes handicapées en organisant des ateliers d'accompagnement vers l'emploi, des groupes de parole, des activités bien-être et des animations créatives. Elle organise et participe aussi à des colloques. Maudy Piot, la présidente de la FDFA, alerte ainsi sur l'importance de donner la parole à ces femmes "aujourd'hui, quatre femmes handicapées sur cinq sont victimes de violence".

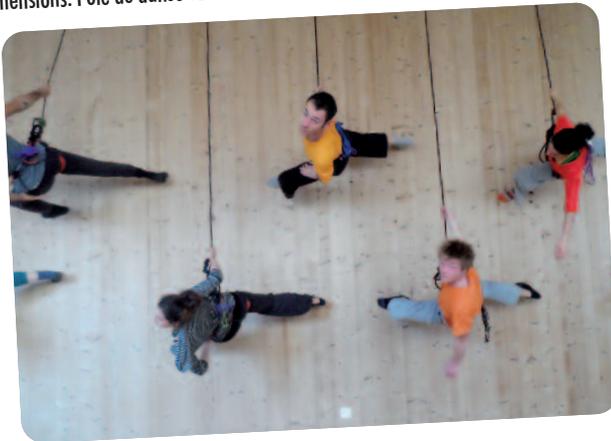
Ecoute Violences Femmes handicapées : 01.40.47.06.06.



## RETOURAMONT

### Cours hebdomadaire de danse verticale

Tous les mercredis, de 10h à 12h, la compagnie Retouramont propose un cours de danse verticale. Cette pratique déplace la gravité et permet une nouvelle perception de l'espace, ouvert dans toutes ses dimensions. Pôle de danse verticale - 197, rue de Paris à Charenton  
Tél. 01.43.96.95.54  
[www.retouramont.com](http://www.retouramont.com)



## DVD

### Le massage du bébé et de l'enfant

Auteur de plusieurs livres sur le même sujet, Christine Colonna-Cesari partage avec son DVD sa méthode personnelle du massage de bébé et de l'enfant. Cette Charentonnaise a réalisé elle-même ce film qui explique les étapes et le processus de détente.  
Editions Piatnitsa

## APPEL À CANDIDATURES

# On recherche des Cadets de la République

Depuis 2005, la Police nationale a mis en place un dispositif de recrutement de "Cadets de la République" dont la formation, sur une période d'un an, peut déboucher après concours, sur un emploi de Gardien de la Paix dans la Police Nationale. Cette formation rémunérée intègre une préparation à l'emploi d'adjoint de sécurité et une préparation au concours de Gardien de la Paix. Pour se renseigner ou envoyer sa candidature : Centre Territorial des Stages et de Formation de Créteil - 11/19 boulevard Jean-Baptiste Oudry - 94000 Créteil - Tél. 01.45.13.39.19.

## A RETENIR

### Agenda des brocantes et vide-greniers

**21<sup>e</sup> édition de la brocante du Lions club :** les samedi 6 et dimanche 7 juin prochains sur la place Aristide Briand. Cette année, un stand fera son apparition pour sensibiliser les Charentonnais au diabète, avec des professionnels de la santé avec la possibilité de tester son taux de glycémie et surtout de s'informer, avec le concours de l'association "L.I.D.E.R. Diabète".

Inscriptions au 06.41.61.53.94  
[broc.lions.charenton@free.fr](mailto:broc.lions.charenton@free.fr)



**2<sup>e</sup> édition du vide-grenier de Bobillot-Sellier :** dimanche 28 juin de 8h à 18h, organisé par l'Amicale Bobillot - Sellier.

Réservations à partir du 20 mai au 07.54.81.86.11.

(emplacement : 6 € et location : 3€)

Il ne faudra pas oublier le parasol !  
1, place Bobillot.

## COMITÉ DE JUMELAGE

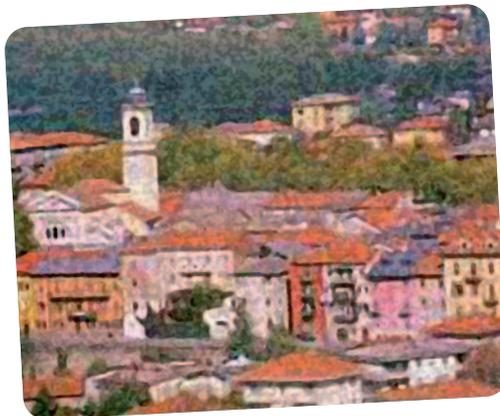
### 25 ans d'amitié célébrés avec Borgo Val di Taro

C'est une charmante petite ville située à une heure de route de Parme, dans la région Emilie Romagne. Près de 1 000 km séparent Borgo Val di Taro de Charenton, et pourtant, les liens d'amitiés noués au fil de l'histoire demeurent très forts. C'est donc avec beaucoup de joie que se préparent les 25 ans du jumelage entre nos deux villes. Deux grandes soirées d'anniversaire auront lieu prochainement, avec le **vendredi 29 mai**, un grand dîner à l'espace Toffoli, à partir de 19h, avec des spécialités italiennes gourmandes, et le lendemain, dès 15h, un **concert au T2R** avec les mandolines de l'Orchestre A Plectre S.N.C.F de Paris et une chorale folklorique, "Calabria Mia".

Renseignements et inscriptions :

01.48.93.36.35

et 06.62.47.09.89.



## En bref...

### VOYAGE EN ITALIE

#### Il reste des places !

La Section Italie du comité de Jumelage de Charenton organise un **voyage en Italie du 11 au 19 septembre prochains**. Au programme de ce circuit touristique : les plus beaux sites de l'Italie du Nord, avec la visite de Vérone, Milan, Busseto, Piacenza et encore les paysages charmants de la Côte Ligure. Le trajet se fait en autocar tout confort, l'hébergement est prévu en hôtel demi-pension (sans supplément single). Le coût global du voyage est fixé à 725 €.

Renseignements au 06.14.04.01.83.



### PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

## Sculptures en liberté

C'est en plein cœur de ville, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, que les œuvres sculptées d'Yvon Tonnerre seront exposées jusqu'au 20 septembre prochain. Il livre aux Charentonnais une sélection de ses dernières œuvres, réalisées sur le thème de la lecture. Spécialiste de la pierre de taille et du marbre, l'artiste propose aux visiteurs un parcours sensible tout à fait inédit, entre poésie, art et espace urbain. A découvrir tout l'été, en proximité du miroir d'eau.

Exposition de sculptures - Yvon Tonnerre  
Jusqu'au 20 septembre - Parvis de l'Hôtel de ville



### ANIMATION

## Bientôt le prochain "Big lunch"

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, la section Grande-Bretagne du comité de Jumelage organise sur la place Aristide Briand un "Big lunch". **Le dimanche 14 juin prochain, de 11h à 18h, chacun pourra donc venir partager son repas et passer un moment convivial et intergénérationnel.** Ouvert à tous, le concept est très simple : il suffit d'apporter un plat ou un dessert. Tables et chaises seront préparées pour accueillir les participants. L'animation musicale sera assurée par plusieurs groupes français et anglais (les Relous, I saw dreams, Ghost opera et After Laura). Enfin, à noter parmi les participants, la présence de Roger Andrews, Maire de Trowbridge, qui sera en visite à Charenton. Il profitera, à l'occasion de ce Big lunch, des animations et notamment des démonstrations de quidditch !

## VIE LOCALE

### Création d'une Charte des associations

Depuis de nombreuses années, la Ville est à l'écoute des associations qui œuvrent sur son territoire. Elle a su les accompagner dans leurs projets mais aussi se tourner vers elles quand cela était nécessaire. C'est en 2008 que le service dédié à la vie associative apparaît, il n'a de cesse depuis de valoriser le travail et l'engagement des bénévoles.

Charenton souhaite réaffirmer son attachement à ces quelques 200 associations locales en proposant à ses partenaires de formaliser ces relations par la signature d'une Charte de la vie associative. Elle constitue un engagement moral et définit des liens forts entre la Ville et les dites associations.



Aujourd'hui, Charenton est la 3<sup>e</sup> ville du Val-de-Marne à choisir la mise en place d'un tel dispositif, afin de formaliser un partenariat de qualité entre collectivité et associations, établi dans le respect et la confiance. Le tissu associatif charentonnais est bien connu pour son dynamisme et son éclectisme. Le dimanche 6 septembre prochain sera d'ailleurs consacré au Forum des Associations au marché couvert.

## BIENTÔT L'ÉTÉ

### C'est la fête des quartiers !

Vous avez encore jusqu'au 20 mai pour vous inscrire à cette grande manifestation conviviale qui rassemble petits et grands dans les cours d'immeubles, les jardins et parfois même dans les appartements !

Les Charentonnais en ont désormais l'habitude, à l'occasion de la fête des quartiers, la Ville prête chaises, tables et moyens de communications (flyers et affiches) ; charge ensuite aux habitants de s'organiser pour se retrouver autour d'un bon repas et de spécialités culinaires.

Voisins, cousins, amis : il ne faudra oublier personne.

A noter précieusement dans les agendas, la soirée du vendredi 29 mai sera légère, conviviale et festive... car il n'est pas rare que ces rencontres se terminent dans la bonne humeur sur des pistes de danse improvisées !

Inscriptions en ligne jusqu'au 20 mai sur le [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr), à la rubrique "événements". Renseignements au 01.46.76.48.11.

## STAGES croix-rouge française



Les prochaines sessions de formation aux gestes de prévention et de premiers secours (PSC1) organisées par la Croix-Rouge française auront lieu les 30 et 31 mai puis les 6 et 7 juin. La participation financière à cette formation s'élève à 50 € pour les deux jours.

Renseignements par mail :  
[ulcharentonlepont@croix-rouge.fr](mailto:ulcharentonlepont@croix-rouge.fr)  
Unité locale de Charenton / Saint-Maurice  
91, rue du Petit Château



## 3 questions à...



**Jacques Cordier**  
Président du Lions Club  
de Charenton co-organisateur  
de la Lions' Cup

### **Cmag : Qu'est-ce qui a amené le Lions Club à devenir partenaire d'une compétition de basket ?**

Le Lions Club est une organisation internationale à but humanitaire et à visée humaniste dont l'un des objectifs principaux est de se tourner vers la jeunesse à travers diverses activités comme ce tournoi qui permet à des équipes de villes étrangères de se rencontrer et de se connaître.

### **Cmag : Quel investissement cela représente-t-il pour vous et qu'en retirez-vous ?**

Ce travail de longue haleine mobilise, durant plusieurs semaines, une trentaine de bénévoles pour organiser la logistique (alimentation, buvette, installation, rangement, ...) et la visite de Paris en bus qui permet aux jeunes basketteurs de fraterniser. Le prix du Fair Play, décerné conjointement aux équipes de Sarajevo et de Belgrade, est un symbole émouvant qui suffit à justifier notre engagement.

### **Cmag : Parlez-nous de vos autres actions en cours ou à venir.**

Le Lions Club de Charenton se mobilise pour le handicap et la santé, il aide à la création d'un IME, collecte des lunettes usagées et organisera un dépistage gratuit du diabète lors de sa prochaine brocante.

## BASKET

# Succès pour la 2<sup>e</sup> édition de la Lions' Cup



Pour sa deuxième édition, la Lions' Cup a mis le cap à l'Est, la Saint Charles Charenton Saint-Maurice ayant réuni les 4, 5 et 6 avril dernier les équipes U15 de Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), Zagreb (Croatie), Belgrade (Serbie), l'Académie Sabonis (Lituanie) et l'équipe nationale de Pologne toutes reçues à domicile devant une foule enthousiaste aux gymnases Tony Parker et Nelson Pailou.

La Saint Charles s'est imposée en finale contre Zagreb après trois jours de compétition et les vainqueurs ont même eu la surprise de recevoir la visite amicale de Frenkie, la mascotte officielle de l'Euro 2015, qui se déroulera en France cet automne.

## ARTS MARTIAUX

### **Capoeira : émotion pour le challenge anniversaire**

A l'occasion de son 5<sup>e</sup> anniversaire, l'association So Capoeira de Charenton a décidé de donner un éclat particulier à son challenge annuel organisé les 4 et 5 avril derniers au gymnase Maurice Herzog. Près d'une centaine de pratiquants, enfants et adultes, adhérents et "extérieurs", ont reçu l'enseignement de 8 grands maîtres internationaux venus du Brésil et de l'Europe. C'est avec émotion que les débutants ont vécu leur baptême de capoeira, cérémonie traditionnelle qui marque leur entrée dans l'univers de cet art martial brésilien chargé de symboles. Les pratiquants confirmés se sont vus remettre la corde correspondant à leur changement de niveau.

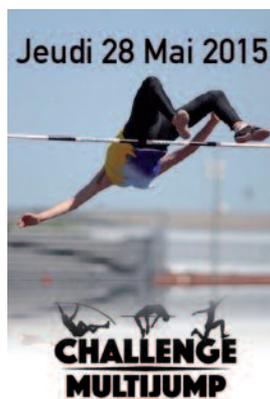
## ESCRIME

### **Les jeunes Charentonnais en pointe**

Après le sabre en décembre 2014, c'est le fleuret qui était mis à l'honneur par le Cercle d'Escrime Henri IV le week-end du 11-12 avril 2015, avec l'organisation d'une étape du circuit départemental "Entraînement des Jeunes" et les Championnats de Ligue jeunes d'escrime. 200 tireurs de 8 à 15 ans se sont ainsi retrouvés aux gymnases Tony Parker pour participer à ces compétitions qui ont vu la victoire d'une jeune Charentonnaise en catégorie EDJ poussines, la 3<sup>e</sup> place d'un benjamin du club au championnat de Ligue et de nombreuses places d'honneurs, que ce soit en EDJ ou en championnat de Ligue.

## ATHLÉTISME

### **Premier Challenge Multijump sur la piste Diagana**



L'Azur Olympique organise, le jeudi 28 mai de 19h à 21h30 sur la piste d'athlétisme Stéphane Diagana (située sur l'île Martinet), une épreuve de sauts (saut en hauteur, saut en longueur, triple saut) qui s'inscrit dans le cadre du "Challenge Multijump" du Val-de-Marne. La compétition regroupera 60 athlètes parmi les meilleurs dans les disciplines de sauts. Venez nombreux encourager Michael Salomon, Champion de France National en titre (record : 2,21m) et 4<sup>e</sup> au Championnat de France Élite en salle !

## L'actualité de nos commerces et entreprises

WATER-POLO

### Charenton vs Reims

Le 25 avril dernier, un important match de water-polo a eu lieu dans le bassin de la piscine Téliemaco Gouin : l'équipe du CNM Charenton rencontrait le Reims natation 89.

Les amateurs de water-polo de toute la région étaient venus nombreux et enthousiastes pour assister à cette très belle fête sportive. Pour la 1<sup>ère</sup> fois, le match a été retransmis sur une chaîne youtube, pour le plus grand plaisir des internautes, preuve de l'intérêt porté à cette rencontre.

Si, presque logiquement en regard des niveaux de chaque équipe, Reims a fait la différence en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> période,



les Charentonnais, marqués par leur rage de gagner, ont remonté le score en fin de match. Le résultat, 13-15, ne leur permet pas d'accéder à la première place du championnat comme ils l'auraient espéré mais le "petit poucet" a quand même flirté avec la pro A et accompli un magnifique exploit.

*"Les joueurs sont déçus, bien entendu, mais quel match ! Et surtout quelle saison pour une équipe comme la nôtre ! Ils peuvent être fiers et nous pouvons tous être très fiers de l'exploit qu'ils ont réalisé",* explique Nicolas Marischaël, le président du CNM Charenton.

A l'heure où ces lignes sont écrites, deux matches restent encore à disputer pour s'assurer le titre de Vice-champion de France. Cmag ne manquera pas de vous communiquer ces résultats dans son prochain numéro.



#### LE BARBECUE

- Restaurant

C'est un jeune couple qui reprend l'affaire, avec enthousiasme et énergie. Layla et Laurent s'activent aux fourneaux depuis quelques mois, rue de la République. L'établissement est spécialisé dans les grillades avec aussi bien des pièces de viande que des poissons entiers (bar ou daurade), le tout grillé sur le fameux "barbecue" qui donne son nom au restaurant. Tous deux s'appliquent à proposer sur leur carte uniquement du "fait maison" avec des plats simples et généreux.

Une autre de leur spécialité ? Les gambas à l'orientale qui régaleront bien des clients.

Les grillades sont accompagnées de "pommes de terre à la diable" ou de "pommes dollar". Sur demande, il est également possible de privatiser la salle, qui compte 30 couverts, pour une grande occasion ou un anniversaire. A redécouvrir.

12, rue de la République  
Ouvert du lundi au samedi  
Tél. 01.49.77.80.97



#### POWER FOULE

- Courtier en énergie

Le site PowerFoule.fr propose, depuis janvier 2015, de regrouper aussi bien les particuliers que les professionnels afin de négocier des contrats d'électricité et de gaz aux meilleurs prix. Fort de 12 ans d'expérience chez GDF Suez, Xavier Lebrun s'est lancé dans cette aventure et, inspiré et motivé, a créé cette plateforme qui pourrait bien changer les habitudes avec la notion d'achat groupé. En effet, "pourquoi payer plus quand on peut payer moins?" martèle-t-il. Car c'est d'économie dont il question et d'expliquer alors que cette offre permettrait à une famille de 4 personnes de diminuer de 200 € /an la facture. Il rassure très vite : la qualité d'énergie reste la même, le changement de fournisseur est simple, gratuit et surtout réversible. En entrant sur son site votre profil, il sera à même de faire une offre personnalisée pour votre foyer. L'achat groupé, une autre façon de concevoir sa consommation de gaz ou d'électricité.

www.powerFoule.fr  
Tél. 09.79.99.81.23



#### RAINBOW

- Vêtements et accessoires

Les habitués de "Rainbow" ont pu constater le mois dernier le changement. Le magasin a fait peau neuve avec plus de lumière et de confort pour les clients. Tout en discrétion, car les travaux ont eu lieu le soir, Sidney a choisi de changer l'enseigne et d'opérer des changements pour mettre en valeur les espaces présentant vêtements et accessoires de mode. Avec son équipe, il propose une vaste gamme de pulls, vestes et autres tuniques. Dans son magasin, on peut trouver aussi sacs, chaussures et foulards.

Le réassortiment se fait quotidiennement, alors il ne faut hésiter à venir chercher les nouvelles tendances parmi les présents !

Place des Marseillais  
Galerie commerciale de la Coupole  
Ouvert du lundi au samedi  
de 10h à 19h30  
Tél. 01.43.78.22.11

#### SUR LES MARCHÉS

### Mignonne, allons voir si la rose...

Les commerçants des marchés mettront les mamans à l'honneur **les samedi 30 et dimanche 31 mai prochains** : à toutes les mères venues faire leur marché à Charenton le samedi et Saint-Maurice le jour suivant, ils offriront une rose et un beau sourire.

#### ATELIERS EMPLOI

### Convaincre dès le premier instant !

Les personnes en recherche d'emploi qui souhaitent se préparer à passer des entretiens d'embauche peuvent s'inscrire auprès de la Direction de l'Economie et de l'Emploi pour les prochaines sessions des **mardi 19 et jeudi 21 mai de 14h à 17h**. Direction de l'Economie et de l'Emploi 12, rue du Cadran - Tél. 01.46.76.50.00  
Mail. eco@charenton.fr - www.charenton.fr

## ARTS PLASTIQUES

### L'estampe est en fête !

Le mardi 26 mai prochain, à l'occasion de la 3<sup>e</sup> fête de l'estampe, vont avoir lieu partout en France des événements et des rencontres autour de cette pratique artistique parfois méconnue, l'estampe. A Charenton, pour la deuxième année consécutive, l'atelier Pierre Soulages y participe en organisant une exposition et des démonstrations au cours de l'après-midi.

Les œuvres montrées proviennent de la collection privée de deux enseignants de Pierre Soulages : Alain Cazalis et Eijiro Ito. Après 20 années passées à partager avec passion son savoir-faire, le premier s'apprête d'ailleurs à prendre sa retraite en juin. C'est donc son confrère japonais qui le remplacera dans ses fonctions à la rentrée prochaine. Lors de cette journée, les portes de l'atelier seront ouvertes de 14h à 18h afin de permettre au public de découvrir la technique de la gravure.

A savoir : la date du 26 mai rappelle celle du jour anniversaire de la signature de l'Edit de Saint-Jean-de-Luz, qui accorda en 1660 le droit aux graveurs d'exercer leur art librement.

Exposition des œuvres d'Alain Cazalis et Eijiro Ito jusqu'au 30 mai - Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages 87 bis, rue du Petit Château

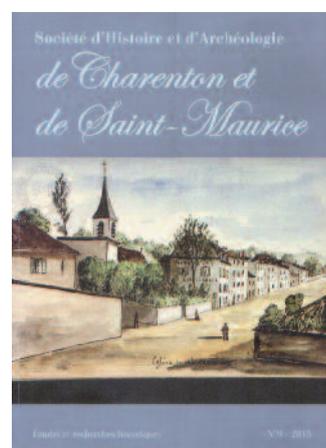


## PATRIMOINE LOCAL

### Sortie du bulletin n°9 de la société d'Histoire et d'archéologie

Consultable dans les médiathèques de la Communauté de communes, le bulletin n°9 de la société d'Histoire et d'Archéologie vient de paraître. Richement illustrées, ces pages entraînent le lecteur dans le salon de la marquise du Plessis-Bellière, dans l'atelier du sculpteur Stouf décédé à Charenton puis celui du statuaire mauritien Henri Vidal.

Une étude rappelle comment est née la commune de Bercy et comment a évolué celle de Saint-Maurice à travers l'apport de ses maires. Enfin, le bulletin rapporte la présence peu connue d'Antonin Artaud à Charenton et l'association inattendue du théâtre et de la politique avec l'histoire de la famille Laveaux-Marty et encore l'activité des studios de Saint-Maurice dans une brève histoire du cinéma.



## AGENDA

### Deux spectacles au mois de mai

#### • Que seul un chien (création 2015)

Les 21 et 22 mai à 20h30, au petit T2R par la Compagnie Les Travaux et Les Jours

Ce spectacle narre le parcours de vie de la comédienne Catherine Salvini, transposé et imaginé à partir de ses photographies de tournée dans différents pays du monde. Un portrait de femme en trois énigmes, un voyage tant réel qu'imaginaire questionnant la jeunesse, la maturité et la disparition.

Tout public. Durée : 1h



#### • Nina (nomination Molières 2014 dans la catégorie meilleure comédie)

Mercredi 27 mai à 20h30, au T2R mise en scène Bernard Murat assisté de Léa Moussy

Une comédie drôle et émouvante dans laquelle Mathilde Seigner campe un personnage de femme fantasque, frondeuse et passionnée. Une amoureuse de l'amour qui entraîne son mari Adolphe et son amant Gérard, respectivement interprétés par François Berléand et François Vincentelli, dans un irrésistible tourbillon. Mais les choses ne se passent pas exactement comme prévu puisque, contre toute attente, Adolphe et Gérard parlent, finissent par se comprendre et se lient d'amitié.

Tout public.

Durée : 1h45

T2R - 107, rue de Paris

Tél. 01.46.76.67.00

www.lestheatres.fr



# nina

DE ANDRÉ ROUSSIN

## Mercredi 13 mai

**T** 16h : Que seul un chien  
Entrée libre sur réservation.  
Répétition publique du spectacle qui se jouera les 21 et 22 mai au Petit t2r.  
Voir page ci-contre.  
Petit t2r - 01.46.76.67.20

## Du 15 au 22 mai

**E** 13h-18h : Travaux d'élèves  
Exposition en entrée libre du mardi au samedi de 13h à 18h. Travaux des élèves des ateliers d'art de Charenton.  
Vernissage le mardi 19 mai à 19h.  
Atelier Art et Liberté à Charenton

## Vendredi 22 mai

**C** 20h : Drive  
Cinéma sur les quais. Entrée libre.  
Thriller américain sorti en 2011 et adapté du roman de James Sallis.  
Avec Ryan Gosling, Carey Mulligan et Bryan Cranston.  
Espace jeunesse de Charenton  
01.46.76.44.48

## Samedi 23 mai

**A** 14h30 : Aux côtés de Gloria Cigman, professeur d'université en littérature anglaise, venez écouter des passages de Dickens lus dans un anglais impeccable, celui de la BBC et participer à des discussions portant sur le vocabulaire et ses nuances de la langue.  
Médiathèque Delacroix à Saint-Maurice  
01.45.18.81.71

## Mardi 26 mai

**E** 14h-18h : Fête de l'estampe  
Voir page ci-contre.  
Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages  
87 bis rue du Petit Château

## Mercredi 27 mai

**T** 20h30 : Nina  
Tarif exceptionnel : 45 €, 22 €.

Avec Mathilde Seigner et François Berléand. Voir page ci-contre.  
Théâtre des 2 Rives  
01.46.76.67.00 - [www.lestheatres.fr](http://www.lestheatres.fr)

## Du 28 mai au 27 juin

**E** Une histoire du dessin animé japonais de 1960 à nos jours  
Exposition en entrée libre du mardi au samedi de 13h à 18h. Originaux d'auteurs de mangas et studios d'animation proposés par Benoît Spacher, expert et collectionneur.  
Vernissage le vendredi 29 mai à 19h  
Espace Art et Liberté à Charenton  
01.46.76.68.14

## Samedi 30 mai

**A** 9h30-17h : Emaux sur cuivre  
55 € la journée.  
Stage encadré par Yvette Dubault.  
Autre séance le 13/06.  
Les ateliers d'Art de Charenton  
01.43.68.91.76

## Dimanche 31 mai

**M** 11h15 : Petit Concert du dimanche matin "Parisian swing Band"  
Concert organisé par les Conservatoires Charenton-Saint Maurice :  
9 €, 5 €.  
Théâtre du Val d'Osne à Saint Maurice  
01.45.18.81.59

## Mercredi 3 juin

**A** 14h-18h : Ateliers Grenadine  
Activités artistiques et loisirs créatifs à la carte, animés par Nataly Guetta.  
Sur réservation.  
Autres séances les 7, 14 et 21 juin.  
Les ateliers tout en couleurs à Charenton - 06.84.59.63.24  
[www.atelierscouleurs.org](http://www.atelierscouleurs.org)

**A** 20h : Les médias, Israël et la guerre en Orient  
Conférence, 7€. Par Monsieur François d'Orcival, Académicien.

Organisée par le comité de jumelage Charenton-Zichron Yaakov  
Espace Toffoli à Charenton  
Réservation au 01.43.68.08.61

**A** 20h-22h : Dessin-peinture  
Atelier hebdomadaire - inscription toute l'année. Par Anne Mandorla.  
Minuit Mardi - [www.mandorla.net](http://www.mandorla.net)  
06.09.31.56.86

## Samedi 6 juin

**A** 10h-17h30 : Pastel  
55 € la journée, 30 € la demi-journée. Sur le thème du modèle vivant avec Véronique Hautdidier.  
Les ateliers d'Art de Charenton  
01.43.68.91.76

**A** 11h30-13h : Ateliers de peinture expression  
30 €, 40 €. Enfants (dès 3 ans / adolescents) et adultes s'expriment librement avec de la peinture dans un cadre structuré, découvrent le plaisir de peindre sans le jugement des autres.  
Autres séances les 7/06 et le 24/06. Horaires et infos sur [www.latelierdecharenton.com](http://www.latelierdecharenton.com) ou au 06.12.61.39.08

**J** 14h30 : Paroles en marionnettes  
Entrée libre sur réservation. Organisé par les médiathèques Charenton-Saint Maurice, avec la compagnie de théâtre de marionnettes Mi-Peau Mi-Pierre.  
Pour les 6/10 ans.  
Médiathèques des Quais  
01.46.76.69.00

**E** 14h30-17h30 : Les élèves exposent  
Entrée libre. Exposition annuelle des travaux d'élèves de l'atelier.  
Croqueur de Vie  
14, place Bobillot à Charenton

## Dimanche 7 juin

**A** 10h-17h30 : Pastel  
60 €, 75 €. Par les Pastellistes de France sur les thèmes : fleurs, nature morte avec Christine Dumont ou

modèle vivant avec Jacqueline Belleiche  
Les ateliers d'Art de Charenton  
01.43.68.91.76

**A** 14h30-18h30 : Atelier peinture aux pigments et à l'acrylique  
Animé par Anne Mandorla. 50 € la séance. Autre séance le 28/06.  
Association Minuit Mardi  
06.09.31.56.86 - [www.mandorla.net](http://www.mandorla.net)

**M** 17h : Heure musicale  
Concert en entrée libre, par les professeurs des Conservatoires Charenton-Saint Maurice. L'histoire du soldat sous la direction de Pierre-Louis Godeberge. Œuvres : I. Stravinsky - C.F. Ramuz - T2R à Charenton

## Du 9 au 16 juin inclus

Révisions du Bac  
Les médiathèques de Charenton-Saint Maurice étendent leurs horaires d'ouverture en continue, pour permettre aux collégiens et lycéens de disposer de lieux propices aux révisions !  
Sans réservation  
Entrée libre

Médiathèque des Quais à Charenton : du mardi au samedi, de 10h à 20h

Médiathèque Eugène Delacroix à Saint-Maurice :  
les mardis, jeudi et vendredi de 10h à 19h, le mercredi de 10h à 18h et le samedi de 10h à 17h.

Retrouvez toutes les informations des animations proposées par les Médiathèques sur le portail : [mediatheques.charenton-saintmaurice.fr](http://mediatheques.charenton-saintmaurice.fr)

## Jeudi 11 juin

**A** 19h-20h30 : Portes ouvertes  
Venez à la découverte de l'Atelier et à la rencontre de Sandrine Sananès, qui l'anime.  
L'Atelier de Charenton - 33, rue Gabrielle

## "CHARENTON DEMAIN"

### Un hold-up prémédité !

52% des voix pour la droite et le centre, 41% pour la gauche, le reste se partageant entre le Front national, les bulletins blancs et nuls. Ce sont les résultats des élections départementales dans le Val-de-Marne.

Et pourtant, le parti communiste et ses alliés de gauche ont réussi à conserver leur **dernier fief** en remportant 28 sièges contre 22 à la droite et au centre.

**Voilà un vrai et bel exemple de démocratie !!!**

La victoire de la droite dans le Val-de-Marne a véritablement été volée, avec préméditation, du fait d'un "savant" découpage chirurgical des cantons opéré par le gouvernement.

Ainsi, notre canton regroupe les villes de Charenton, Joinville, Saint-Maurice et un quartier de Nogent et compte 2 élus quand d'autres cantons bien plus petits envoient 4 élus au Conseil départemental.

En résumé, **des gros cantons pour les villes de droite et des petits cantons pour les villes de gauche**, cela permet d'avoir plus d'élus de gauche avec moins de voix !

Si l'on peut regretter que le Val-de-Marne soit, pour des années encore, enfermé dans une gestion communiste, ne boudons pas notre plaisir d'avoir vu nos concitoyens dégager **une très large majorité pour Hervé Gicquel et Chantal Durand**, des élus qu'ils connaissent, qu'ils côtoient et qui ont fait une vraie campagne de terrain.

Ils seront nos défenseurs au Conseil départemental pour obtenir des subventions que les communistes et leurs alliés réservent en général aux villes de gauche.

Souhaitons-leur beaucoup de persévérance et de ténacité, mais **la légitimité qu'ils tiennent du suffrage universel** leur donnera l'énergie nécessaire pour préserver les intérêts des habitants de nos communes.

**Les élus du groupe Charenton Demain**  
Retrouvez-nous sur notre blog :  
[www.charenton-demain.fr](http://www.charenton-demain.fr)



## "CHARENTON AVANT TOUT"

### Médiation-Prévention : nouveau service ou opération de communication ?

Il y a quelques mois, le service médiation-prévention ouvrait ses portes à la Verrière de Bercy. Cet espace, présenté comme un lieu dédié aux activités des jeunes majeurs, devait offrir en sus un service d'accompagnement destiné aux jeunes en difficulté, grâce à la présence de personnes qualifiées. Il s'avère qu'en réalité, ce projet était une coquille vide. Les activités destinées aux jeunes sont aux abonnés absents, comme les jeunes eux-mêmes. La majorité municipale, prisonnière de sa propre idéologie, ne jure que par sa détermination à "inculquer l'effort à ces jeunes". Résultat : en 6 mois, seule une vingtaine de jeunes fréquente régulièrement le service. Le constat d'échec est sans appel ! Avec un budget 2015 qui vient d'être amputé de -56 %, les lendemains ne chantent même plus pour la jeunesse charentonnaise. Lorsque l'on est capable de dépenser 74 000 € pour la seule cérémonie des vœux du maire, il y a quelque chose d'indécent à ne prévoir que 13 000 € pour un service médiation-prévention qui devra fonctionner toute l'année.

L'accompagnement des jeunes en difficulté est une bonne chose qui doit perdurer. Pour autant, cela ne doit pas priver l'ensemble des jeunes d'un lieu d'accueil et de rencontres. Certes, le goût de l'effort est vertueux, mais on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre. Un service plus attractif, tourné vers l'ensemble des jeunes, remplirait déjà en grande partie sa mission principale, créer le vivre ensemble !



Alison UDDIN,  
Conseillère Municipale

## "POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE"

### L'obsession comptable

Une augmentation des tarifs des cantines de 3,1%, une hausse des tarifs de la Résidence pour Personnes Agées Jeanne d'Albret de 3.4%, un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en situation de mort clinique, des emplois municipaux supprimés... L'obsession comptable génère un excédent budgétaire de 10 millions d'euros pour la mairie... Mais à quel prix ? Une assistante maternelle, une assistante sociale et un adjoint technique ne sont pas que des lignes en moins dans un bilan comptable. C'est aussi une dégradation du service offert aux Charentonnais(e)s. Et ces hausses de la cantine ou des tarifs de la RPA ne sont pas anodines quand chaque euro, chaque centime compte pour boucler une fin de mois. Les vrais experts budgétaires sont celles et ceux qui jonglent avec un SMIC ou un RSA pour se loger et élever leurs enfants. <http://pourcharenton.blogspot.fr>



Émilie BERTRAND

### Chantal GRATIET



## "CHARENTON AMBITION"

### La laïcité, l'affaire de tous.

La laïcité est le principe de séparation de l'état et des églises. Quand l'un des 2 principes envahit l'autre, que se passe-t-il ? Appelons nous à vivre une laïcité "combat" qui extirperait pas à pas les religions de la société ? Ou une laïcité "punitiv" qui nous contrôlerait ?

La laïcité garantit la liberté de chacun et la cohésion générale. Les récents événements et les effets qu'ils ont engendrés montrent qu'il y a nécessité de dialoguer. Pourquoi ne pas **créer**, monsieur le maire, dans notre cité, **un conseil de la laïcité et du bien vivre ensemble** qui permettrait de s'exprimer et de répondre à des questions très concrètes sur le vivre ensemble dans les lieux de vie sociale et collective de la commune permettant ainsi d'identifier des pistes d'actions prioritaires ?

## Les Maires sont en colère et le font savoir !



**Trop c'est trop : les Maires font part de leur ras-le-bol face à toutes les mesures qui, ajoutées les unes aux autres, vont entraîner une dépossession des prérogatives des communes.**

"J'aime ma ville", c'est le slogan qui a été adopté par les Maires en colère qui ont manifesté leur exaspération lors du Salon des Maires d'Ile-de-France le 14 avril dernier.

Plusieurs lois et décisions gouvernementales en sont la cause :

- **la Métropole du Grand Paris (MGP) et les Etablissements Publics Territoriaux (EPT)** d'au moins 300 000 habitants qui vont être créés au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Pour Jean-Marie Brétillon, Maire de Charenton, "c'est à une véritable spoliation des ressources des communes et de leurs compétences à laquelle on assiste". En effet, l'urbanisme, le logement, le cadre de vie et bien d'autres compétences qui faisaient la spécificité d'une commune seront transférées soit vers l'EPT, soit vers la MGP.

A titre d'exemple, après le vote de la loi "NOTRe" (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), les PLU (plans locaux d'urbanisme) seront transférés à l'EPT. A ce jour, nous ne savons toujours pas quelle sera la composition de cet EPT, en clair avec quelles communes la ville de Charenton sera associée.

- **la baisse des dotations.** Pour combler son propre déficit abyssal, l'Etat ponctionne 11 milliards d'euros en 3 ans sur les collectivités. Rappelons que celles-ci ont l'obligation de présenter leur budget en équilibre ce qui n'est pas le cas de l'Etat. Les recettes des communes sont donc fortement impactées par ces baisses de dotations de l'Etat (dotations dont il faut rappeler qu'elles avaient été mises en place à la faveur de la

décentralisation et des transferts de compétences de l'Etat vers les communes). De nombreuses villes n'ont pas eu d'autre choix que d'augmenter les impôts locaux pour assumer leurs missions de service public ou de recourir à l'emprunt pour poursuivre leurs investissements.

"A Charenton, nous avons tenu à respecter notre engagement de ne pas augmenter la fiscalité, sans recourir à l'emprunt en 2015. Nous verrons en 2016 quelle sera la situation, mais dans cette incertitude institutionnelle, il est bien difficile de se projeter dans l'avenir", précise Jean-Marie Brétillon.

- **la réforme des rythmes scolaires.** "Encore un exemple d'une réforme voulue par l'Etat, contre l'avis des parents et des enseignants, et mise à la charge des communes", souligne Jean-Marie Brétillon. Cette réforme a fait couler beaucoup d'encre et a mis les communes devant le fait accompli. On se retrouve ainsi avec des enfants qui ici travaillent le mercredi, là le samedi, et des frais supplémentaires pour les villes.

- **la multiplication des normes.** Nos services municipaux sont débordés par toutes les normes qui s'ajoutent les unes aux autres et qui coûtent cher au contribuable. Comme l'explique Jean-Marie Brétillon, "nous voici obligés de vérifier s'il y a de l'amiante dans tous les travaux de voirie ce qui entraîne des surcoûts très importants ou ce qui nous conduit à reporter des travaux que nous avions projetés de réaliser". Un autre exemple par l'absurde : les poignées de porte ont été abaissées dans certains établissements scolaires afin de les rendre accessibles aux personnes handicapées. Voilà qu'il nous est indiqué qu'elles sont maintenant trop basses car à la portée des enfants ! Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore (hausse continue de la péréquation par exemple), les Maires sont en colère et le font savoir au gouvernement. Ce mouvement est appelé à prendre de l'ampleur car il n'est plus possible de faire peser sur les collectivités les difficultés budgétaires de l'Etat, tout en leur retirant leurs principales prérogatives.



Opération de mise en sécurité de la place Henri IV

## COURRIER DES LECTEURS

### Cmag répond à vos interrogations sur la vie de votre ville

Je me rends fréquemment sur la place Henri IV et, comme beaucoup de Charentonnais, j'étais très attachée aux arbres qui ornaient cette place. Or, courant avril, des équipes ont fortement élagué et même coupé tilleuls et platanes laissant l'endroit dans un état esthétique bien désolant. J'aurais donc voulu connaître la raison d'une telle opération. Francine L.

**Cmag :** La place Henri IV se trouve en secteur protégé et en site inscrit. A ce titre, les platanes et tilleuls plantés sur la place et la rue Gabrielle sont régulièrement l'objet d'études phytosanitaires. Malgré l'aspect très verdoyant des sujets, un rapport récent préconisait la programmation du remplacement de la plantation.

Depuis, la Ville, très attachée - comme bon nombre de Charentonnais - à ses arbres, a tout mis en œuvre pour préserver ces platanes et ces tilleuls.

Malheureusement, la bonne volonté, en la matière, trouve toujours ses limites et aujourd'hui la situation phytosanitaire des arbres étant devenue trop préoccupante et la sécurité des usagers ne pouvant plus être assurée, l'équipe municipale a décidé, il y a quelques semaines, de lancer une grande opération de rénovation de l'ensemble des espaces verts de ce secteur.

Ce projet, initialement prévu d'août à novembre prochain, consiste à supprimer 32 arbres dont 28 dépérissant puis à replanter des tilleuls

platyphyllos quasiment aux mêmes emplacements. A cette occasion, une place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite sera créée.

Cependant, ce planning a dû être révisé. En effet, dans la nuit du 21 au 22 avril dernier, une branche d'un des arbres concernés est tombée sur un véhicule stationné place Henri IV. Fort heureusement, aucun blessé n'a été à déplorer mais pour éviter une nouvelle chute aux conséquences plus graves peut être, dès le lendemain, la Ville a fait procéder par ses services à une opération de mise en sécurité consistant à supprimer toute branche susceptible de présenter un risque et à couper sans attendre 3 arbres.

A l'issue de cette opération, il faut reconnaître que l'aspect de la place a été fondamentalement changé car de nombreux arbres ont dû être totalement dépourvus de leurs branches.

D'aucuns diront peut être que la Ville aurait pu attendre le lancement de son opération de rénovation prévue en août pour intervenir ; mais la commune ne pouvait et ne voulait se permettre de ne pas assurer la sécurité des piétons qui cheminent aux abords de cette place et des véhicules qui y stationnent.

Cmag reviendra sur ce projet de rénovation dans un prochain numéro.



## TROIS ÉTAPES OBLIGATOIRES

### Le parcours de citoyenneté

#### L'enseignement de défense à l'école

L'objectif de l'enseignement de défense à l'école est de renforcer le lien armées-Nation tout en sensibilisant les jeunes au devoir de défense. Cet enseignement s'inscrit dans les programmes scolaires du second degré.

Dispensé au collège puis au lycée, il est l'un des éléments du socle commun des connaissances et des compétences que tout élève doit avoir acquis à la fin de la scolarité obligatoire.

Il permet ainsi aux jeunes de mieux connaître et comprendre les valeurs qui fondent la République.

La direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du secrétariat général pour l'administration (SGA/DMPA) et la direction du service national participent à la mise en œuvre de cet enseignement.

Elles contribuent notamment à la formation des enseignants et à l'élaboration de ressources pédagogiques. Elles soutiennent des projets scolaires, dans le cadre des subventions attribuées par la commission bilatérale de coopération pédagogique (CBCP).

#### Le recensement citoyen obligatoire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, le recensement citoyen concerne tous les garçons et les filles âgés de 16 ans ayant la nationalité française. Entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent, ils sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat s'ils résident à l'étranger). La mairie leur délivre une attestation de recensement, document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...), dans l'attente de leur remise de Certificat de participation à la JDC. Depuis 2011, le recensement est en partie dématérialisé. Les jeunes citoyens peuvent effectuer cette démarche en ligne via le site [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr).

#### La Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Troisième étape obligatoire du "parcours de citoyenneté", la JDC accueille chaque année environ 750 000 jeunes. Elle participe à la politique en faveur de la jeunesse. Renforcée par l'initiation aux gestes de premiers secours, elle permet de fédérer les jeunes autour des notions de citoyenneté et de l'esprit de défense.

La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que la paix et la démocratie ont un prix, payé par les soldats prêts à sacrifier leur vie pour leur pays. Elle est une occasion unique de contact direct avec les militaires, et de découverte des multiples métiers et engagements, qu'offre aujourd'hui aux jeunes la Défense. En liaison avec l'Éducation nationale et les acteurs de l'insertion, la JDC est l'outil de détection des jeunes en situation d'échec, véritable enjeu de cohésion sociale (en 2011, 9,1% des jeunes métropolitains ont été identifiés en difficulté de lecture).

Sources : Ministère de la Défense



#### Recensement

Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :

- de mai à août 2015 pour les jeunes garçons et filles nés en mai 1999,
- de juin à septembre 2015 pour ceux nés en juin 1999,
- de juillet à octobre 2015 pour ceux nés en juillet 1999.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

#### Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.....).

#### Affaires civiles

Du lundi au vendredi :

16, rue de Sully de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Le samedi : 7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45

Tél. 01.46.76.46.50



#### Charenton Magazine chez vous

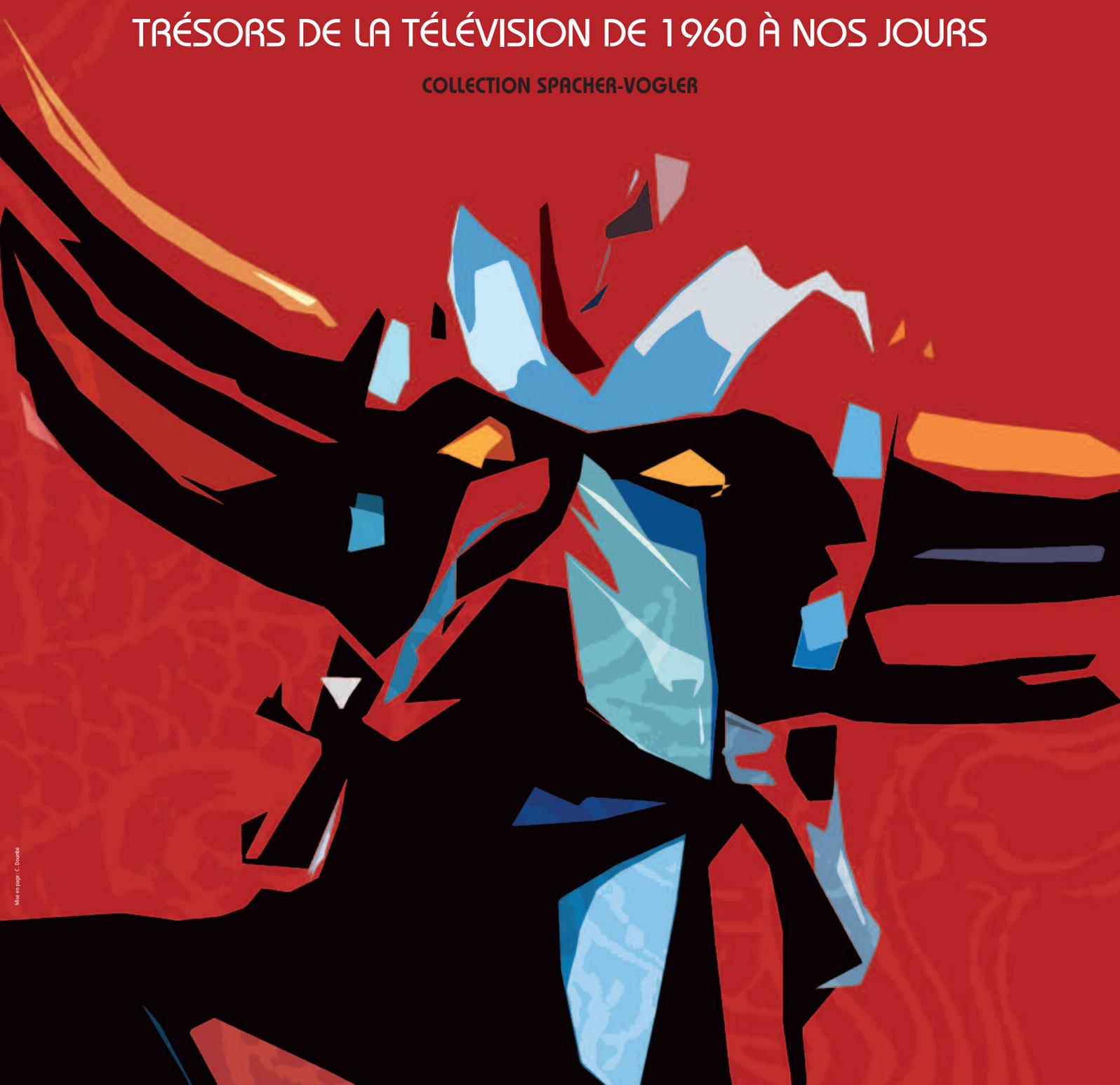
En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou via le site de la ville : [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)

EXPOSITION DU 28 MAI AU 27 JUIN 2015

# UNE HISTOIRE DU DESSIN ANIMÉ JAPONAIS

TRÉSORS DE LA TÉLÉVISION DE 1960 À NOS JOURS

COLLECTION SPACHER-VOGLER



**VERNISSAGE VENDREDI 29 MAI 2015 - 19H**

ESPACE ART ET LIBERTÉ - Centre commercial la Coupole - 3, place des Marseillais - 94220 Charenton-le-Pont  
M° Liberté - Ligne 8 - Parking souterrain - Tél. 01 46 76 68 14  
ENTRÉE LIBRE du mardi au samedi de 13h à 18h.

ESPACE **ArtLiberte**

[www.charenton.fr](http://www.charenton.fr) • [www.ville-saint-maurice.com](http://www.ville-saint-maurice.com)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**Charenton-Saint Maurice**